

w/d

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

OFFICE DU NIGER

L'ORGANISATION COLLECTIVE DES PAYSANS

LA SITUATION DES FEMMES

Janvier 1981

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
INSTITUT D'ECONOMIE RURALE
BAMAKO

INSTITUT DE RECHERCHES ET D'APPLICATION
DE METHODES DE DEVELOPPEMENT (I.R.A.M.)
PARIS

- S O M M A I R E -

	Pages
<u>RESUME ET CONCLUSIONS</u>	I
I - <u>PREAMBULE</u>	1
1.01. Le problème vivrier	1
1.02. Les prix aux producteurs	2
1.03. La collecte maximum des produits	2
II - <u>L'ORGANISATION COLLECTIVE DES PAYSANS</u>	5
2.01. Le colon et l'Office	5
2.02. Les coopératives à l'Office	9
2.03. Les Associations Villageoises de la C.M.D.T.	15
2.04. Réflexions autour de l'organisation collective des paysans à l'Office	20
III - <u>LES FEMMES A L'OFFICE DU NIGER</u>	26
3.01. La faim	26
3.02. Le prix du condiment	32
3.03. La santé	40
3.04. La vie quotidienne	42
3.05. La scolarisation	45
3.06. L'organisation et la reproduction sociales	45
<u>ANNEXE I - SITUATION DE L'ENDETTEMENT</u>	49
<u>ANNEXE II- METHODE DE TRAVAIL</u>	51

Ce rapport est le fruit d'un travail d'équipe
mené par :

Madame CORREZE, Consultante IRAM

Madame Assita COULIBALY, Sociologue à l'I.E.R.

Madame DIAWARRA, responsable du développement communautaire à
l'opération riz Ségou

Madame Jeanne SIDIBE, étudiante à l'E.N.A., stagiaire à l'Office
du Niger

Monsieur Cheïbane COULIBALY, sociologue à l'I.E.R.

Ce travail a bénéficié de l'appui sans réserve et
et des apports de :

Monsieur FOFANA, directeur général de l'Office

Monsieur Victor DOUYON, responsable de la division Paysannat et
Coopération à l'Office

et d'autres cadres de l'Office du Niger que nous remercions.

o

o o

RESUME ET CONCLUSIONS

1.- La position des producteurs (hommes et femmes) de l'Office est fortement déterminée par des facteurs qui échappent en partie aux décisions des responsables de l'Office :

- . problème vivrier consécutif à la sécheresse au Mali et dans les pays voisins ;
- . niveau des prix aux producteurs ;
- . auto-financement nécessaire des opérations de développement.

2.- Au niveau de l'Office, une grande importance a été donnée aux problèmes techniques et financiers et au contrôle strict de la circulation du riz aux dépens d'une organisation collective dynamique des producteurs basée sur une information suffisante, une participation aux décisions, une formation des responsables villageois et de l'encadrement de l'Office.

3.- Les femmes, qui jouent un rôle important dans le niveau de vie familial par les activités économiques qu'elles développent et le rôle qu'elles jouent dans l'alimentation, ont été tenues à l'écart des interventions de l'Office et subissent actuellement l'effet de la collecte maximum de la production qui est opérée.

HYPOTHESE DE TRAVAIL

Ces propositions sont basées sur l'hypothèse que seront désormais pris en compte les problèmes sociaux à l'Office. Nous pensons en effet qu'ils influent profondément sur les résultats de production, sur le peu d'intérêt manifesté par les colons pour la conservation du patrimoine technique que constitue l'infrastructure hydraulique, sur leur manque d'engagement et leur méfiance vis à vis de la structure Office.

Le projet de réhabilitation technique, qui aura pour incidence l'intensification de la production, une amélioration des rendements mais aussi l'intensification des contraintes techniques et des charges structurelles (la redevance doit passer de 400 à 600 Kg dans un premier temps) n'a à notre avis que peu de chances d'obtenir des résultats satisfaisants s'il ne prend

pas en compte certains problèmes :

- . satisfaction du besoin vivrier (au sens large, tenant compte des échanges sociaux) ;
- . amélioration de la situation sanitaire ;
- . conservation d'un revenu monétaire suffisant pour les producteurs
- . réglementation et normalisation des obligations réciproques des paysans et de l'Office ;
- . information suffisante et responsabilisation des paysans.

Dans une perspective d'amélioration de la production, il nous semble que l'Office du Niger a intérêt à conserver une population stable, ayant acquis la maîtrise technique nécessaire de la production, responsabilisée et intéressée aux résultats. Il faut pour cela répondre aux besoins matériels et sociaux des colons

LA RELANCE DE L'ORGANISATION COLLECTIVE DES PAYSANS

- elle devrait commencer par un apurement des comptes des coopératives existantes et leur présentation aux villages intéressés ;
- un travail de réflexion sur les fonctions souhaitées par les colons et le niveau d'organisation le plus apte à les remplir menée, avec les paysans, par les agents de l'Office dans le cadre de leur formation coopérative ;
- la réflexion sur les ressources nécessaires et les modalités de mobilisation de ces ressources ;
- le choix, dans les villages volontaires, des actions à partir desquelles la relance coopérative sera menée ;
- définition, avec les villageois, des modalités d'organisation nécessaires à la conduite des actions ;
- formation permanente des agents de l'Office et des responsables paysans liée au déroulement des actions et incluant l'alphabétisation et l'élaboration d'outils d'information et de gestion adaptés ;
- effort d'alphabétisation au niveau des villages intéressés.

LES ACTIONS AUPRES DES FEMMES

Ces actions devraient être menées à la fois dans le domaine économique et le domaine social :

- amélioration du revenu des femmes : le maraîchage offre de nombreuses possibilités d'intervention : vulgarisation en particulier et organisation des femmes pour l'approvisionnement en semences et la commercialisation. Ceci suppose la présence d'un encadrement féminin à l'Office et la formation appropriée de celui-ci.

Nous insistons sur le fait que sans actions destinées à améliorer leur revenu, il sera difficile de mobiliser l'effort des femmes, compte tenu de leurs préoccupations actuelles.

- Un autre domaine nous semble pouvoir constituer un champ rapide d'actions avec les femmes, c'est celui de la santé. La formation d'équipes de soins de santé primaires permettrait d'engager un premier travail avec les femmes, signe d'un intérêt de l'Office pour leurs problèmes et début d'un travail de formation et d'organisation.

Nous recommanderions qu'il ne soit pas trop arrêté trop vite l'idée d'une formation de matrones, ou des accoucheuses traditionnelles, une réflexion avec les femmes permettrait de déceler quelles sont leurs priorités en matière de santé.

I. PREAMBULE

Les termes de référence de l'étude complémentaire sociologique portaient sur deux aspects principaux :

- . organisation collective des colons, avec appréciation de ce que serait leur réponse, compte tenu de leurs relations avec l'Office du Niger (ON).
- . problèmes spécifiques des femmes au sein de l'Office.

Avant d'aborder ces points particuliers nous souhaitons indiquer brièvement les facteurs qui nous paraissent influencer fortement sur le comportement des colons de l'O.N., en précisant que la solution aux problèmes posés se situe au delà de l'O.N. : elle est au niveau de la politique de l'Etat Malien vis à vis du monde rural, au moins dans les domaines qu'il maîtrise, la pluviométrie restant hélas aléatoire.

1.01 Le problème vivrier

Le Mali connaît à nouveau, comme d'autres pays du Sahel, suite à l'amélioration survenue après les années de grande sécheresse, une période d'insuffisance pluviométrique. L'année 1979-1980 a elle aussi été déficitaire, les pluies ayant été insuffisantes et mal réparties. Le niveau du fleuve et des nappes a baissé, ajoutant au problème des cultures sèches, un problème de capacité d'irrigation dans certaines zones de l'Office.

Ce phénomène a d'importantes répercussions sur la situation vivrière générale du pays et des pays environnants.

Dans ce contexte de pénurie le riz produit à l'Office devient un objet de convoitise pour les commerçants maliens et les commerçants des pays limitrophes et fait l'objet de transactions nombreuses. De fortes pressions s'exercent principalement sur les colons (et dans certains cas sur l'encadrement : cadres de l'O.N. ou autres cadres vivant dans la zone de l'Office, gardiens des barrières mises en place par l'O.N. pour contrôler la circulation du riz, police économique, etc...), pour, en jouant sur le besoin monétaire toujours très grand des uns et des autres, détourner le riz produit des circuits officiels de commercialisation et le livrer au marché parallèle et dans certains cas à l'exportation clandestine. Certains colons en arrivent à dormir dans leurs casiers au moment de la récolte afin d'éviter que le riz ne soit volé, ce qui indique une dégradation certaine des rapports sociaux.

1.02 Les prix aux producteurs

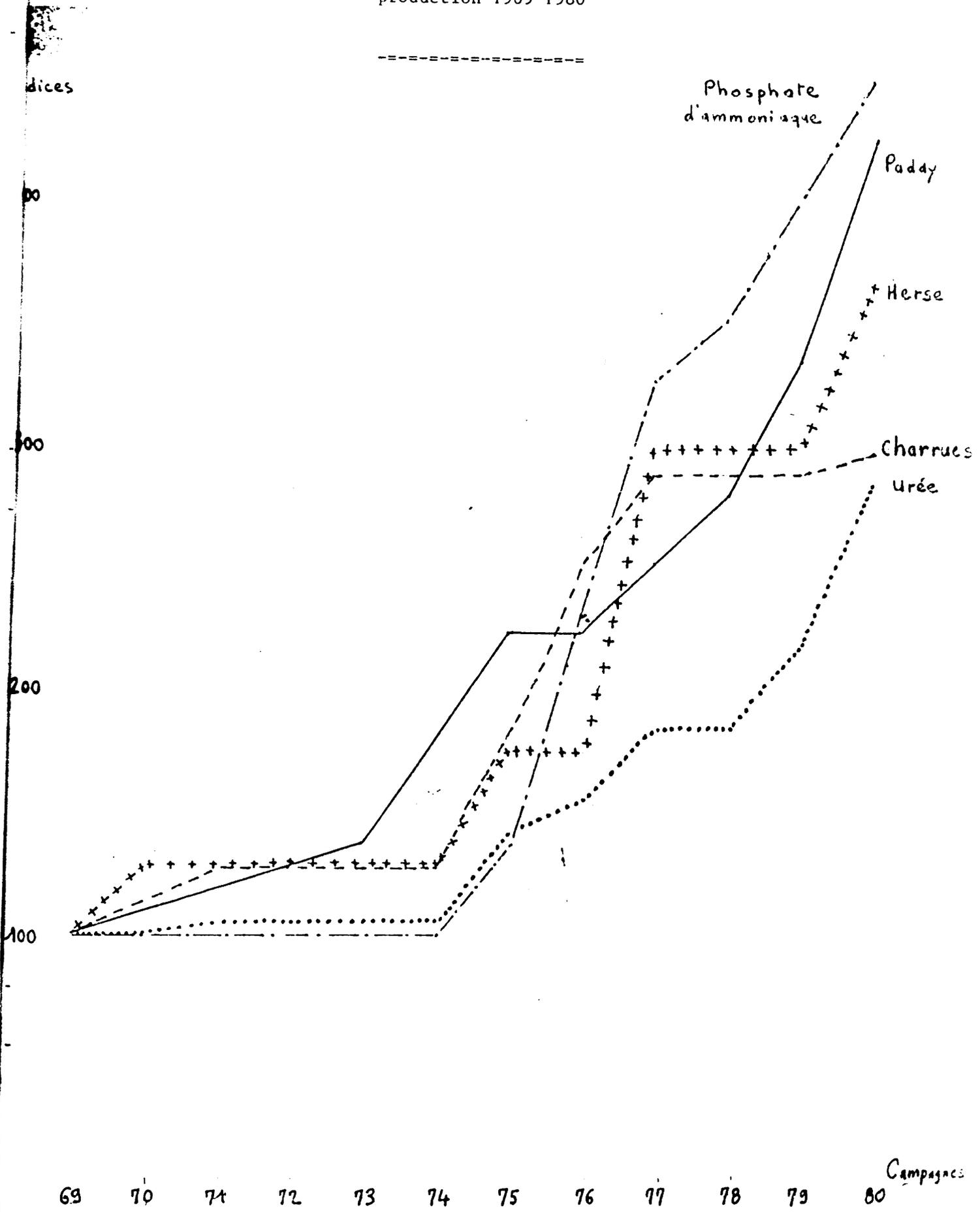
Les salaires des fonctionnaires étant maintenus depuis plusieurs années à un niveau assez bas pour la plupart d'entre eux - compte tenu des charges familiales et sociales qu'ils doivent assumer - le gouvernement malien a jusqu'à présent limité au maximum l'augmentation des prix à la production. Ce choix a des répercussions notables sur le pouvoir d'achat des paysans de l'Office malgré l'effort consenti pour augmenter le prix d'achat du paddy. Fortement incités à s'équiper et à utiliser certains facteurs de production (engrais par exemple), le revenu supplémentaire qu'ils obtiennent est régulièrement "grignoté" par l'augmentation des moyens de production, comme l'indique le graphique de la page suivante.

1.03 La collecte maximum des produits

L'obligation faite aux opérations de développement de s'auto-financer leur impose, pour survivre, de commercialiser le maximum de la production. Si l'O.N. aujourd'hui tire principalement ses ressources de la vente du sucre, il n'en a pas été de même de 1970 à 1976 où le riz représentait l'essentiel de ses recettes avec les redevances des colons. Par ailleurs, le riz étant devenu le produit de consommation privilégié des villes, une pression est faite sur les différentes organismes de production pour en produire et en commercialiser de plus en plus et arriver progressivement à se substituer aux importations actuellement nécessaires (en 1978/1979 l'O.N. couvrirait 18,08% des besoins nationaux). Cette collecte maximum du produit nous paraît aboutir à une situation préoccupante. Notre enquête nous a permis de vérifier qu'on ne laissait pas actuellement aux paysans de l'Office la provision vivrière prévue par les textes (300 Kg/bouche/an). Ce fait nous a été confirmé par la plupart des cadres de l'O.N. Bien que la durée de l'étude ne nous ait pas permis d'approfondir ce point, les quelques mesures que nous avons pu effectuer d'après les dossiers de familles enquêtées, nous donnent des chiffres nettement plus bas (80/100 à 150 Kg/bouche). Ces chiffres n'ont aucune valeur statistique, des indications plus valables nous seront données par l'enquête budget-consommation de l'I.E.R.* Ils constituent néanmoins des indicateurs d'une situation de pénurie vivrière qui a fait l'objet des doléances de toutes les femmes que nous avons rencontrées et que nous n'imaginions pas trouver dans le cadre de l'O.N.

* INSTITUT D'ECONOMIE RURALE.

Comparaison des prix du paddy avec ceux de quelques facteurs de production 1969-1980



La nouvelle direction de l'Office était informée de ce problème et étudiait, lors de notre passage, la possibilité de laisser effectivement aux familles la ration prévue par les textes, prenant en compte l'échec des cultures sèches dû à la mauvaise pluviométrie.

Nous détaillerons dans la partie consacrée aux femmes les répercussions de cette situation. Elle est au centre des contradictions de fait entre les besoins de l'Etat et ceux des producteurs, entre les objectifs de développement proposés aux opérations et la rationalité économique exigée pour leur survie.

Une part de plus en plus grande des revenus des colons est consacrée à se procurer de la nourriture, sur un marché dont les prix s'envolent en période de pénurie. Ce sera le cas cette année où les cultures sèches ont gravement souffert du manque de pluie et c'était une source d'inquiétude très vive pour la population que nous avons rencontrée.

Devant cette dégradation de son pouvoir d'achat, le colon réagit en cherchant à diversifier sa production, en développant des spéculations qui échappent aux redevances et aux quotas exigés par l'Office, d'où baisse de rendement, endettement croissant pour une partie d'entre eux. Dans plusieurs familles dont nous avons pu consulter les dossiers nous avons remarqué l'apparition d'un endettement cumulatif à partir de 1977/1978 (voir tableau d'endettement des paysans de l'O.N. en Annexe I). On trouve également, dans ce phénomène, une incitation pour le colon à se tourner vers le salariat à l'Office, ou le travail pour les exploitants non colons de l'Office, ou la location de leur matériel, au détriment quelquefois de leurs propres casiers. Mais la nécessité d'un revenu monétaire immédiat fait loi.

II. L'ORGANISATION COLLECTIVE DES PAYSANS

Pour ne pas alourdir ce rapport nous avons relaté en Annexe II notre méthode de travail et les thèmes étudiés.

Dans ce chapitre nous traiterons successivement :

- . des rapports des colons avec l'Office ;
- . des coopératives à l'Office : organisation, fonctionnement ;
- . des associations villageoises de la C.M.D.T.(1) non pas comme modèle à proposer, mais comme expérience permettant d'éclairer les conditions nécessaires à des formes d'organisation paysanne viables ;
- . de quelques hypothèses pour une relance de l'organisation collective à l'Office.

2.01 Le colon et l'Office

2.11 Il ressort nettement des entretiens que nous avons pu avoir que les colons se ressentent comme totalement dépendants du bon vouloir de l'Office. En contre-partie ils attendent tout de lui et les hypothèses d'organisation collective, évoquées avec nos interlocuteurs, aboutissaient très souvent au renvoi à une initiative de l'Office.

Par ailleurs, il nous a été indiqué plusieurs fois le fait que certains colons n'hésitaient pas à consommer leurs semences, attendant de l'Office qu'il leur en fournisse d'autres à crédit...

2.12 Un des éléments déterminants de ce sentiment d'insécurité est la certitude de n'avoir aucun droit sur la terre qu'ils cultivent. Les plus anciens ont gardé en mémoire et, dans certains cas, ont encore un texte prévoyant une donation des terres après 10 ans d'exploitation. Or, cette disposition a disparu des nouveaux statuts adoptés par l'O.N. au début des années 1960, sans que les colons de l'Office n'en ait été informés.

Tous ont conscience de la précarité de leur situation : fuir un endettement qui s'accroît d'année en année ; démissionner fortune faite ou parce que l'on refuse désormais les contraintes de production, ou parce que les enfants sont partis et ne peuvent reprendre l'exploitation ; être évincés parce que ne respectant pas les normes de culture imposées ; ces alternatives étaient présentes dans l'esprit de nos interlocuteurs. D'où une angoisse face à l'avenir et un certain sentiment d'impuissance : "ici, c'est comme au service, quand les patrons sont contents de toi ils te gardent, sinon tu t'en vas..."

(1) C.M.D.T. : Compagnie Malienne de Développement du Textile

"si c'était ailleurs, mes terres iraient à mes fils, mais ici c'est l'Office qui décide, chaque directeur établit ses règles...", et le sentiment très vif que l'Office n'accomplit pas ses promesses. Notons au passage qu'il arrive que pour faire pression sur certains "mauvais" paysans, l'encadrement se livre (rarement espérons-nous) à un simulacre d'éviction destiné à faire intervenir les autorités villageoises pour amener le colon défaillant à de meilleures pratiques...

Il faut pourtant indiquer que les évictions ne sont pas les plus nombreuses causes de départ : un état des sorties de colonisation pour la campagne agricole 1977-1978 donne les causes suivantes du départ de 142 familles :

Démissions	86
Fuites	27
Evictions	20
Décès	8
Total	142

2.13 Certains paysans, et pas forcément les moins compétents d'entre-eux, ressentent vivement les contraintes techniques qui pèsent sur eux, et le fait d'être privés d'initiative et d'autonomie dans ce domaine, voire de toute possibilité de dialogue avec l'encadrement sûr ces problèmes. Des conflits à propos de la date des semis, de l'irrigation, de la quantité d'engrais à appliquer, de la densité des semences, etc... ont été cités tant par les paysans de l'O.N. que par l'encadrement. Des vieux disent : "l'Office donne les mêmes consignes pour tout le monde, mais la nature des terres varie même au sein d'un village. Nous, nous les connaissons". Et dans une autre zone les jeunes d'un village : "nous les jeunes, nous partons aux champs à 5 h, on revient vers 13-14h pour y aller à nouveau à 16 h et revenir à 18 h, c'est insupportable que dans des conditions pareilles on vienne te dire à chaque fois "si à telle date tu n'as pas fini tel travail on te chassera. Parfois on te chasse effectivement et tout juste au moment des récoltes, sous prétexte que tu n'as pas respecté telle ou telle norme". (L'expérience des paysans de l'Office est niée ou ignorée par certains cadres pour lesquels la consigne est la consigne et n'a nul besoin d'être justifiée ni même expliquée. Or, il nous semble qu'un dialogue avec les paysans sur les points qui font problèmes : date des semis, semis en ligne, pré-irrigation, permettrait d'identifier les arguments opposés par eux et d'en faire des thèmes de recherche et de vulgarisation.

A cela l'encadrement oppose l'exigence du respect du calendrier agricole qui détermine en grande partie les rendements et le laisser-aller d'un certain nombre de colons.

Il n'est pas dans notre objet de dire qui a raison, mais nous soulignerons le recours aux contraintes et sanctions d'une part, à la résistance passive d'autre part, l'absence d'un accord négocié entre les deux parties également intéressées - à des titres divers - à la réussite des cultures accroît la méfiance et l'hostilité réciproque des colons et de l'Office.

2.14 D'une façon générale, nous avons remarqué la "sous information" manifeste des colons. Même les sanctions appliquées ne sont pas toujours explicitées et les colons ne disposent d'aucune instance de recours interne à l'Office autre que l'accès personnel au chef d'unité de production ou de secteur, avec tout l'arbitraire auquel on peut aboutir. Le droit des colons n'est pas inscrit clairement dans leur esprit : outre l'accès au foncier dont nous avons parlé, les problèmes liés par exemple au remboursement des parts sociales de la coopérative, des prélèvements opérés en contre-partie des travaux accomplis par l'Office, le montant précis de leurs dettes, le droit à la cession de sous-produits, etc..., tout ceci reste trop souvent dans leur esprit lié aux décisions prises au coup par coup par le directeur, le chef de secteur, le moniteur... : les "patrons", les "Toubabous" (1). Plusieurs colons nous ont dit, par ailleurs, ne pas connaître la situation exacte de leur endettement, ni ce qui était exactement prélevé au moment de la récolte.

Cette sous-information a plusieurs causes : méfiance et hostilité réciproque entre l'O.N. et les colons, analphabétisme des derniers ne permettant pas un recours systématique à l'écrit pour garantir l'information, attitude très dirigiste de l'encadrement, attitude "monopoliste" des délégués de coopératives qui ne transmettent pas l'information reçue... Elle a pour expression un recours très fréquent à l'anecdote pour décrire la situation des colons (par exemple, dans tel village un tel a été remboursé, mais nous nous ne l'avons pas été...). De part et d'autre on s'accuse de vol (de riz, d'argent...). Tout ceci amène un accroissement du sentiment d'insécurité des colons et une méfiance vis à vis de l'O.N.

(1) Ce terme, qui désigne les blancs, est appliqué ici aux cadres maliens : "c'est celui qui commande".

2.15 Mis à part les colons amenés, contre leur gré, par la colonisation française, la plupart des paysans qui se sont volontairement installés dans la zone de l'Office, surtout depuis les années de sécheresse, sont venus y chercher une sécurité vivrière et l'assurance d'un revenu monétaire suffisant.

Ils n'y ont pas trouvé, pour la plupart d'entre eux, cette sécurité pour les raisons que nous développerons dans le chapitre sur les femmes. Cela entraîne une rancœur contre l'Office qui s'est exprimée dans tous les entretiens que nous avons eu, rancœur confirmée par les résultats de l'étude I.E.R.(1) qui donne une moyenne de 72% de chefs d'exploitation désireux de quitter l'O.N. ("L'Office accuse les colons de paresse alors que les colons pensent que l'Office les affame").

Certains colons se sont enrichis, c'est vrai, et ils sont souvent cités en exemple par les cadres de l'Office (il serait, par ailleurs, intéressant d'étudier par quel processus, à partir de leur situation de départ à l'Office : étaient-ils déjà des paysans aisés, équipés à leur arrivée ; bénéficiaient-ils de superficies importantes, d'une main-d'oeuvre nombreuse, etc...).

L'étude de l'I.E.R. montre cependant qu'ils restent la minorité : 21% seulement des chefs d'exploitation enquêtés possèdent 3 biens et plus (vélos, mobylettes, radios..., voiture dans un cas).

Les entretiens font néanmoins état d'une dégradation régulière de la situation. Même en prenant en compte la mauvaise pluviométrie de ces dernières années et le fait qu'une enquête suscite d'abord l'expression des doléances, nous pensons avoir identifié des problèmes réels.

Mais quitter l'Office n'est pas si facile, nous verrons comment les colons l'expriment.

2.16 Les colons et l'encadrement. Parmi les cadres de l'Office que nous avons rencontrés, beaucoup d'entre eux ont manifesté un intérêt réel pour leur travail - accompli quelquefois dans des conditions personnelles difficiles - et une connaissance véritable des problèmes et difficultés des colons, particulièrement chez les moniteurs et encadreurs qui partagent quotidiennement leur vie. Ce n'est donc pas au niveau individuel mais surtout au niveau du système d'encadrement que nous avons identifié quelques problèmes.

(1) Etude socio-économique menée par l'Institut d'Economie Rurale et portant sur 472 exploitations, soit un peu moins de 10% des exploitations de l'Office (5.110 familles en 1979-1980)

L'O.N. a hérité du système colonial où il s'agissait de contraindre une population déportée à produire dans certaines conditions techniques et économiques. Ainsi que l'indique le rapport d'identification de la Banque Mondiale, publié en Juillet 1978, la durée moyenne du service des cadres de l'O.N. est de 10 ans ; 17% d'entre eux ont entre 21 et 30 ans de service, 30% d'entre eux entre 11 et 20 ans. Beaucoup d'entre eux ont donc été formés à des méthodes d'intervention très directives et se sont vu confier, outre un rôle de vulgarisation, des fonctions d'encadrement administratif strict, voire des fonctions de surveillance relativement étroite des colons.

La nécessité où se trouve l'O.N. de fournir à la nation des quotas de plus en plus importants de riz et de faire face à des coûts de fonctionnement et d'investissement importants, ont amené les directeurs successifs de l'O.N. à poursuivre cette politique d'encadrement étroit. Ceci, nous l'avons vu, est très mal vécue par les paysans de l'Office et représente une contrainte dans laquelle se situent les cadres qui obère leur attitude vis à vis des colons. Le gouvernement n'ignore pas cette situation et la nomination récente d'un Directeur Général qui se veut homme de dialogue et de participation est déjà une amorce de solution aux relations conflictuelles entre l'Office et les colons.

Ces relations sont illustrées par les résultats de l'étude de l'I.E.R. qui indiquent une moyenne de 63% des chefs d'exploitation interrogés n'apprécient rien à l'Office, et une moyenne de 54% ayant une mauvaise opinion de l'encadrement.

2.02 Les coopératives à l'Office

2.21 L'adhésion à la coopérative est obligatoire. La part sociale est constituée à partir d'un prélèvement en nature sur la récolte du colon : 20 Kg/ha/an par famille pendant 3 ans. Cette adhésion obligatoire est mentionnée dans le contrat qui lie le colon à l'Office.

2.22 Les coopératives sont constituées au niveau des UP (Unités de Production : sous-divisions des secteurs rizicoles). A cette date, plus de 33 coopératives sont constituées dans les 8 secteurs de l'Office (nous n'avons pas le chiffre exact).

Elles sont administrées par la division Paysannat et Coopération de l'Office qui ne comporte que deux représentations : le chef de division, basé à Ségou et un adjoint à Niono, et comprend un coordinateur et 2 agents.

La division paysannat et coopération est chargée non seulement de l'animation et du contrôle des coopératives, mais également de l'admission et du renvoi des colons, de l'administration du crédit, de la protection sociale des colons. Elle cumule donc des fonctions d'animation et de contrôle qui, compte tenu de la faiblesse de ses moyens humains et matériels, sont quasiment contradictoires. Le fait que ces moyens n'aient jamais été augmentés malgré les nombreuses interventions du responsable de la division auprès du Directeur Général, montre le peu de crédit accordé jusqu'ici à cette forme d'organisation et de participation paysanne. Il est dans l'intention du nouveau directeur de développer cette forme d'action.

2.23 La fonction remplie par ces coopératives est essentiellement une fonction d'approvisionnement en produits de première nécessité et, dans certains cas, en moyens de production.

Parmi les produits mis à la disposition des coopérateurs il a été cité : sucre, sel, pièces de rechange, savon, pétrole, faucilles pour la moisson, pelles. Certaines coopératives, dans le passé, ont pu acquérir des boeufs de labour pour la location aux paysans sous-équipés, mais cette expérience n'est pas poursuivie, malgré un vif intérêt des colons.

2.24 Des délégués élus par les chefs d'exploitation (leur nombre est fonction de l'importance des villages) assurent la distribution des biens au niveau du village. Chaque coopérative a un président et un trésorier. Ils élisent à leur tour un délégué général qui est l'interlocuteur de l'Office. Les délégués sont généralement des paysans lettrés (en français et en arabe) et tirent de ce fait, en l'absence d'une alphabétisation suffisante des colons, un pouvoir certain. Personne n'ose leur demander des comptes. Le mandat de ces délégués, élus il y a 8 ans, n'a jamais été renouvelé et ils n'organisent pas d'assemblée générale.

Depuis un an, le capital des coopératives, géré auparavant au niveau des secteurs, a été transféré dans une banque à Niono, sous la responsabilité du délégué général.

En l'absence de contrôle des colons et de fonctionnement démocratique, de nombreux détournements sont opérés, mobilisant une grande partie des activités de la division Paysannat.

Notons la présence de "délégués de l'Office", nommés par lui sur proposition des villageois, qui sont souvent les mêmes personnes que les délégués coopératifs. Nous n'avons pu établir clairement les fonctions des uns et des autres mais il nous semble y avoir là une confusion de rôles assez contradictoires. Il nous semble difficile d'être à la fois mandaté de l'Office et celui des villageois....

2.25 Pour les paysans interrogés les coopératives "appartiennent" à l'Office. Là encore ils ne sont que les exécutants d'une politique définie "en haut".

Pourtant ils manifestent un intérêt évident pour les services qu'elles pourraient rendre. La fonction approvisionnement en produits de première nécessité et en moyens de production, les intéresse tout particulièrement. Ils ont vivement conscience d'être à la merci des commerçants qui, disent-ils, fixent leurs prix en tenant compte de la situation de pénurie au village.

Le sel, vendu à la coopérative 2.000 F le sac de 25 Kg, est vendu par les commerçants 3.500 à 3.750 F le sac; dans un village de la zone de Kolongo il atteignait 4.250 F le sac.

Le sucre est vendu à la coopérative 525 F et par les commerçants 700 à 750 F, voire 800 F le Kg, prix qui double lors de la vente au morceau.

Une roue de charrette est vendue par la S.C.A.E.R., 3.000 F alors qu'elle atteint 6.000 F chez le commerçant.

Les paysans déplorent les irrégularités et l'insuffisance des approvisionnements par les coopératives. Un des villages où nous avons séjourné n'avait pas reçu de sel depuis 5 mois. Quand les produits arrivent ils ne correspondent pas toujours aux besoins collectés par les délégués, entraînant des problèmes pour une répartition égalitaire au sein des familles ayant exprimé des besoins. Des expériences malheureuses de vente à crédit ont amené certaines coopératives à ne faire que de la vente au comptant.

Cela souligne le problème constitué par l'irrégularité des approvisionnements. Si une famille n'a pas d'argent au moment où le sel arrive, elle ne peut en acheter. Les familles les plus pauvres sont pénalisées.

Cela pose également le problème du commerce au détail : si une boutique coopérative entraîne des problèmes délicats de gestion, elle reste la seule formule capable de répondre aux besoins des familles les plus démunies, condamnées à acheter au jour le jour le sucre par morceaux ou le sel par petites mesures, et victimes à terme d'un accroissement notable des coûts.

2.26 Le souci d'un contrôle plus effectif de la circulation des produits et des finances de la coopérative amène certains villages à souhaiter que celle-ci soit organisée au niveau village. D'autres, au contraire, sont satisfaits du fonctionnement au niveau U.P. Ces différences d'appréciation nous ont semblé liées à la personnalité des délégués ; s'ils ont suffisamment le souci de faire circuler l'information, les villageois sont satisfaits au niveau U.P.

2.27 Parmi les expériences d'organisation collective réalisées dans le passé, à l'initiative de l'Office ou des villageois, deux nous ont semblé recueillir l'adhésion sans réserve des colons :

Les parcs à bétail

Dans le souci d'augmenter la capacité de travail des boeufs de labour, une expérience de gardiennage commun et de supplémentation alimentaire a été organisée dans le village de Fouabougou, à l'initiative de l'Office et de la station d'élevage du Sahel.

- . choix d'un village homogène avec un chef de village respecté
- . parcage collectif des boeufs de labour (environ 80 têtes d'après notre interlocuteur)
- . gardiennage par un peulh payé par les villageois au prorata du nombre d'animaux : 5.000 F par mois
- . tour de rôle des familles (4 personnes par famille) pour l'alimentation des boeufs
- . apport de paille de riz, par les villageois, de son et de mélasse, fourni par l'Office. Un encadreur de l'O.N. est chargé de peser les rations et de stocker les aliments. En cas d'absence de ce dernier le chef de village et ses conseillers prennent cette surveillance en charge.

Cette expérience a suscité un intérêt manifeste car les résultats en étaient spectaculaires, à tel point que les paysans disent avoir eu peur que les boeufs ne puissent pas travailler tellement ils étaient gras !... (les spécialistes de la station du Sahel précisent d'ailleurs que la mélasse n'est pas indispensable car il s'agit d'une ration de mise en condition et non d'une ration d'engraisement). Elle a malheureusement été interrompue par l'Office (pour des raisons, croyons-nous, d'approvisionnement et de manutention difficile de la mélasse) et les colons nous ont dit avoir demandé en vain qu'on la reprenne.

Il y avait sans doute là, pourtant, un vrai travail de vulgarisation à réaliser et, peut-être, un exposé aux villageois des difficultés rencontrées et une réflexion avec eux aurait permis de trouver une solution ?

Dans d'autres villages nous avons rencontré une organisation collective du gardiennage des boeufs, réalisée par les villageois eux-mêmes. Dans un cas deux parcs rassemblaient les boeufs du village, un responsable pour chacun de ces parcs est élu par les villageois et engage le berger personnellement. Il le paie avec l'argent remis par les villageois (50 F/boeuf). Le responsable est le seul interlocuteur du berger.

Dans ce village on a marqué un intérêt évident pour l'hypothèse d'une amélioration de l'alimentation des boeufs : les peuhls les revendent en Côte d'Ivoire, les achètent à 215.000 ou 225.000 F pièce...

Outre l'intérêt d'accroître la capacité de travail des boeufs ou leur valeur monétaire, le groupage des animaux permet la récupération du fumier qui, particulièrement dans la zone de Kolongo où les terres sont épuisées, est recherché.

A ce sujet, nous avons repéré qu'une évolution se dessine : le fumier devenant important (dans le village enquêté on met 20 à 25 charrettes de fumier par ha) tend à être récupéré ou maîtrisé par les grands propriétaires d'animaux : "A l'approche de l'hivernage on fixait un jour au cours duquel tous les propriétaires d'animaux venaient se servir. Actuellement ce n'est plus le cas : celui qui a beaucoup de boeufs est propriétaire du fumier et c'est lui qui permet aux autres de se servir...".

Il n'y a pas encore de problème, les villageois ayant d'autres sources d'approvisionnement (peuhlsvoisins de la zone qui acceptent que les villageois ramassent le fumier de leurs troupeaux), mais ne faut-il pas envisager, à ce niveau, une organisation coopérative qui maintiendra une distribution relativement égalitaire ?

La location des boeufs de labour

L'équipement des colons est un des grands facteurs de la différenciation sociale des colons à l'intérieur de l'Office.

L'étude de l'I.E.R. permettra de se faire une idée exacte de la situation des colons, nos interlocuteurs, cadres de l'O.N., estiment à 15 - 20% la proportion des colons sous-équipés, l'équipement minimum étant constitué d'une charrue et de deux boeufs de labour.

L'exploitant sous-équipé a peu de chance d'obtenir de hauts rendements : obligé d'avoir recours à la location du matériel et donc d'attendre que ceux à qui il loue aient terminé leurs travaux, il ajoute à la dépense un retard dans le calendrier agricole qui lui sera préjudiciable (coût actuel des labours et semis : entre 7.500 et 12.000 F/ha).

C'est un problème auquel l'ensemble des villageois, même ceux qui ont du matériel, paraissent sensibles.

Dans deux des villages où nous avons enquêté, nous avons retrouvé des coopératives ayant eu des boeufs de labour pour la location aux colons démunis.

Cette location se faisait à des conditions très différentes. Dans un village on demandait (il y a une quinzaine d'années) 3.250 F par boeuf pour le labour, pouvant être payés en nature quelle que soit la dimension du champ. Dans un autre le tarif était de 300 Kg de paddy par boeuf jusqu'à ce que les bêtes ne puissent plus travailler.

Aucun de nos interlocuteurs ne pouvait évidemment nous donner les résultats économiques de l'opération pour la coopérative. Dans certains cas les colons ne savaient pas qu'ils recevaient ces boeufs à crédit, pensant qu'ils étaient payés sur les fonds restant des Associations Agricoles Indigènes (mises en place par la colonisation). Tout était prélevé en nature sur la récolte des exploitants sans qu'ils sachent toujours la composition de ces prélèvements.

L'Office s'étant ensuite occupé de fournir les boeufs de labour, une des coopératives a cessé cette activité.

Il y a de nombreux problèmes autour des boeufs de labour : décès, vente par les colons pour satisfaire des besoins monétaires, etc..., pourtant, nous l'avons dit, l'ensemble de nos interlocuteurs était conscients de l'importance qu'il y avait à permettre à tous les colons d'avoir en temps utile le matériel de base. Beaucoup pensent que la formule coopérative est une bonne solution. Il y a là une hypothèse de travail pour des coopératives rénovées.

Les colons marquent un intérêt pour des actions collectives dans certains domaines, qui interviennent directement sur la production. Il nous semble qu'on peut trouver là, à partir d'études plus approfondies des expériences passées, d'excellents points d'accrochage pour une relance de l'action coopérative à l'Office.

2.28 Aspects financiers : la plupart des personnes interrogées déplorent le manque de clarté de la situation financière des coopératives : "on dit que la coopérative nous appartient mais on ne connaît pas la somme qu'il y a dans la caisse et on n'en tire aucun profit. Nous pensons que la coopérative est très utile mais actuellement cela ne marche pas à cause du manque de contrôle des finances".

On retrouve là le problème du fonctionnement actuel des coopératives : pas de contrôle des délégués, manque de formation de ceux-ci, absence d'alphabétisation au niveau des villages, peu d'engagement de la part des colons.

2.03 Les Associations Villageoises de la C.M.D.T. (1)

A la demande du Directeur Général de l'Office, nous nous sommes documentés sur les Associations Villageoises de la C.M.D.T. (Compagnie Malienne de Développement Textile). Ne pouvant, dans le cadre de ce rapport, nous livrer à une étude détaillée des A.V. (que nous ne sommes pas d'ailleurs en mesure de faire), nous mettrons en relief les points qui nous paraissent déterminant et permettant une analyse comparative utile avec l'Office quand nous proposerons des hypothèses pour une relance de l'action coopérative à l'Office.

2.31 Situation en Avril 1980

Régions	Nbre Associations	Tonnages coton commercialisés	% Ass. Total	Bénéfices nets réalisés
Koutiala	120	20.024 T	32 %	69.300.000
Sikasso	106	11.000 T	43 %	40.647.000
Fana	72	3.984 T	x	19.900.000
Bougouni	17	581	x	2.267.000
San	8	502	7 %	2.000.000
Segou (nouvellement créée)	-	-	-	-
TOTAL...	323	36.091 (soit 1/4 du tonnage total de coton commercialisé dans la zone C.M.D.T.)	25 %	134.114.000

Les Associations réunies constituent une entreprise ayant dépassé 5 milliards de chiffre d'affaires : 36.000 T coton (85% 1er choix à 110.000 F. la T. et 15% 2ème choix à 90.000 F. la T., valeur commercialisée de 3 milliards 850 millions auxquels il faut ajouter plus d'un milliard de crédit agricole et près de 500 millions de céréales commercialisées).

(1) Les informations qui figurent dans ce rapport sont tirées de nos entretiens avec les responsables C.M.D.T. de Sikasso et Koutiala, des documents qui nous ont été remis et des comptes-rendus des stages de formation des cadres C.M.D.T. sur les problèmes des Associations Villageoises, rédigés par Mr Guy Belloncle, chercheur au Centre de Recherche Coopérative, chargé de cours à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

2.32 Les Associations Villageoises sont nées en 1975 dans le prolongement de la vulgarisation, le paquet technique lié au coton était assimilé, la plupart des paysans techniquement forts et les rendements bons. Des besoins se faisaient sentir :

- . au niveau des paysans : désir de mettre fin à certains abus des équipes d'achats, problèmes vivriers et d'environnement ;
- . au niveau de la C.M.D.T., poids d'une gestion très lourde, nécessité de réduire un circuit de l'argent trop long et permettant des détournements, nécessité de trouver un second souffle pour maintenir l'intérêt des paysans.

C'est de la conjonction de ces intérêts que sont nées les Associations Villageoises, qui ont connu une extension très rapide dans les premières zones où elles ont été constituées :

	1975	1978	1979/80	1980/81
Koutiala	1	63	120	120
Sikasso	2	30	106	122

Cette extension rapide a été voulue par les responsables de la C.M.D.T. afin de s'affronter assez vite en vraie grandeur aux problèmes posés par cette nouvelle orientation de l'action.

A Koutiala on freine aujourd'hui cette extension pour s'employer à consolider les actions entreprises, reconnaître les problèmes qui se posent et trouver une réponse à ces problèmes.

Conditions posées pour la mise en place des Associations Villageoises :

- . volontariat du village
- . bonne entente villageoise
- . présence de lettrés en français ou alphabétisés en bambara
- . remboursement du crédit à 100%.

2.33 Les fonctions assurées par l'ensemble des Associations Villageoises sont les suivantes :

Approvisionnement : recensement des besoins, réception, stockage et distribution des produits (semences, engrais, insecticides) et matériels nécessaires à la production (un des investissements obligatoire de l'AV est un magasin pour le stockage de ces produits).

Crédit : récupération des crédits de campagne

Commercialisation : commercialisation du coton et plus récemment, des céréales (là encore investissement obligatoire : une bascule).

D'autres fonctions s'ajoutent progressivement à celles-ci, au fur et à mesure que les AV développent leur champ d'activité : distribution de produits de première nécessité, transformation ; et des fonctions sociales ou éducatives (santé, alphabétisation, crédit social, etc...).

2.34 Les ressources sont constituées par :

- . des frais de marché de 2 F,10/Kg ristournés aux AV
- . le montant de la différence constatée entre le poids du coton pesé au village et le poids enregistré au pont bascule.

On a vu que ces ressources, grâce aux tonnages commercialisés, atteignaient des sommes très importantes.

Les bénéfiques ne sont pas redistribués individuellement, mais capitalisés au niveau de l'AV qui décide de leur utilisation.

2.35 Les AV sont représentées par un bureau qui doit assurer l'organisation de deux assemblées annuelles :

- . l'une pour prendre les décisions d'investissement et décider de l'affectation des bénéfiques ;
- . l'autre pour présenter un bilan et préparer une gestion prévisionnelle des recettes.

2.36 Il est intéressant de noter que les premiers bénéfiques réalisés par les AV ont été consacrés spontanément à des prêts pour équipement et l'achat de boeufs de labours. On voit que les préoccupations des paysans de la zone C.M.D.T. rejoignent celles de ceux de l'Office.

Un des soucis des responsables des régions C.M.D.T. a été d'orienter, sans rien imposer, l'utilisation de l'épargne villageoise vers des actions destinées à améliorer la qualité de vie au village. Aujourd'hui les domaines d'action sont nombreux et beaucoup de projets sont en préparation.

Outre les premières dépenses constatées : équipement en moyen de stockage et de commercialisation, prêts pour équipement individuel des paysans, les aides sociales, le financement d'actions sanitaires ou de centres d'alphabétisation, certaines AV s'orientent vers la mise en place d'équipements villageois : puits et moyens d'exhaure, production de bio-gaz, moulins à mil, cuisinières en banco...

2.37 Les problèmes

i) L'encadrement C.M.D.T. : la mise en place des AV a été d'abord une action volontariste menée au niveau des cadres supérieurs de la C.M.D.T. : responsables de régions et formateurs.

Le transfert aux paysans d'un certain nombre de tâches et de responsabilités a surpris et inquiété bon nombre de cadres de terrain : chefs de ZER, chefs de secteurs, moniteurs. Ils y ont vu une dépossession de leur pouvoir, une remise en question de leur savoir, une menace contre leur emploi. D'où reticences et désintérêt pour l'expérience à ses débuts.

Peu à peu le développement des activités des AV, leur a fait entrevoir d'autres tâches, d'autres responsabilités impliquant néanmoins un renouvellement radical de leurs aptitudes : vulgarisateurs, techniciens, gestionnaires, on leur demande d'être aussi animateurs, pédagogues, alphabétiseurs et... alphabétisés ! Le malaise et l'inquiétude persistent chez certains mais la C.M.D.T. a entrepris une action intensive de formation sous forme de stages de 4 à 5 jours. Il est évident que c'est une conversion difficile, qui s'effectuera lentement. La présence de responsables d'alphabétisation, intégrés à la C.M.D.T. et plus associés à l'action des AV, ajoute une difficulté supplémentaire : chacun doit définir son domaine propre et articuler son action avec celle des autres responsables.

Mais c'est un renouveau pour les cadres et l'occasion d'un accroissement de compétence qui pourrait les motiver s'il est reconnu.

La C.M.D.T. n'a recruté que peu de cadres supplémentaires pour l'action Associations Villageoises (quelques responsables d'alphabétisation et des formateurs), les cadres dégagés de certaines tâches, au fur et à mesure de la prise en charge par les paysans, étant rendus disponibles pour les interventions nouvelles qui leur étaient demandées.

Elle a eu recours à des financements extérieurs pour la formation des cadres et l'alphabétisation.

ii) Les ressources des AV : la marge de commercialisation n'étant pas indexée sur le prix à la production, les ressources qu'elle procure aux AV diminuent alors que cette marge représentait 2,33% du prix au producteur en 78/79, elle ne représente plus que 1,8 en 79/80, soit une perte de 22%.

Par ailleurs, les villageois ajustent de plus en plus leurs pesées et les variations de poids entre les villages et la pesée C.M.D.T. diminuent, la valeur différentielle retournée au village diminue elle aussi.

On note également une tendance à accorder de plus en plus de crédits sans toujours prendre en compte les capacités à rembourser des paysans qui s'endettent, d'où surendettement et apparition des premiers impayés.

La C.M.D.T., consciente que les AV ne garderont leur crédibilité qu'en conservant leur capacité économique, cherche des solutions à ces problèmes.

iii) La capacité de contrôle des membres des AV : l'extension rapide des AV a amené quelquefois un monopole trop exclusif des lettrés sur les décisions des AV, avec des conflits inévitables : conflits de pouvoir entre les jeunes alphabétisés et les vieux, abus de confiance des équipes d'achat, décisions d'affectation des ressources non connues de l'ensemble, etc...

Pour garder leur pouvoir les bureaux n'organisent pas toujours les assemblées prévues et l'ensemble des villageois se désintéresse de l'Association.

Ces problèmes amènent la C.M.D.T. à renforcer son effort d'alphabétisation et à exiger un plus grand nombre d'alphabétisés pour créer une AV. Un village postulant doit d'abord ouvrir un centre d'alphabétisation. Il est clair que là se trouve le moteur d'un fonctionnement réellement démocratique des AV, et les responsables s'emploient à mettre au point, avec l'aide de la D.N.A.F.L.A. (Direction Nationale de l'Alphabétisation Fonctionnelle et de la Linguistique Appliquée), des méthodes d'alphabétisation plus rapide et des outils de gestion en langues nationales.

Cette présentation succincte des AV n'a pas pour but d'opposer aux problèmes de la coopération à l'Office une action modèle (nous avons vu qu'elle a aussi ses problèmes), mais de mettre en évidence certains points qui guideront notre réflexion sur la relance coopérative à l'Office :

- . niveau de production
- . capacité économique des associations
- . fonction des associations
- . formation de l'encadrement
- . formation et contrôle démocratique des responsables élus.

2.04 Réflexions autour de l'organisation collective des paysans à l'Office

2.41 Compte tenu des relations existant entre les colons et l'Office il nous semble difficile d'entamer cette organisation sans qu'un certain nombre d'hypothèques soient levées :

i) La situation vivrière : aucune organisation collective (qui exige un effort d'information et de formation, donc du TEMPS), ne peut être valablement entreprise dans une situation où l'énergie et le temps des personnes sont mobilisés pour survivre. Si les mesures qui étaient à l'étude, lors de notre passage et qui visaient à laisser aux colons la provision vivrière prévue, étaient prises, un gros handicap serait déjà surmonté, bien que reste posé le problème du revenu monétaire.

ii) Les relations entre les colons et l'Office : on a vu qu'elles sont empreintes de méfiance et d'hostilité. Nous croyons que cet obstacle peut être progressivement levé par un dialogue : l'O.N. doit déterminer ce qui est négociable avec les colons à partir de l'inventaire des griefs qu'ils expriment. Il doit de la même façon établir ce qui ne peut être négocié et l'énoncer clairement aux colons ; sans supprimer les rapports interpersonnels qui s'établissent entre les colons et l'encadrement, il nous semble souhaitable de faire disparaître l'arbitraire dans les décisions prises : remise des dettes, sanctions... Une position claire devrait, en particulier, être prise en ce qui concerne les hors casiers qu'il semble difficile d'interdire dans la situation actuelle. De nombreux colons vivent dans la crainte de leur interdiction et cela aliène profondément leur comportement vis à vis de l'Office. Il en est de même en ce qui concerne le maraîchage.

Qu'en est-il, en effet, des dispositions prévues au Contrat Général (cahier des charges, clauses et conditions) et le coutumier applicable aux régimes cultureux de 1955 :

"en sus des terres entrant dans la composition des lots, les preneurs qui en font la demande recevront, pour la durée de leur exploitation principale, un lopin de terre pour leurs cultures maraîchères et traditionnelles".

Les dispositions demeurent-elles valables, ont-elles été abrogées ? Dans certains cas certains obtiennent ces lots, d'autres non.

Pour définir sa position, l'Office devrait étudier très finement le problème : situation alimentaire et monétaire réelle, contraintes techniques non modifiables, etc... Toute décision prématurée en ce domaine nous apparaîtrait comme très dangereuse. Mais la situation actuelle ne nous paraît pas saine, ni de nature à améliorer les rapports colons-Office : trop de possibilités peuvent se négocier (par de l'argent, du travail, etc...) et la nécessité de conserver un équilibre entre la production de riz et les autres cultures confine trop de cadres dans un comportement policier, obstacle insurmontable pour une modification des rapports entre les colons et l'Office.

iii) Nous ne citerons que pour mémoire l'hypothèse technique puisqu'elle est au centre des négociations actuelles entre le Mali et la Banque Mondiale.

Elle est cependant importante dans la mesure où elle détermine les résultats de production. L'exemple de la C.M.D.T. montre bien la nécessité d'atteindre un minimum de résultats techniques pour libérer les producteurs et leur permettre de se consacrer à des tâches de gestion et d'animation collective.

Dans plusieurs zones, la maîtrise totale de l'eau n'est pas assurée, les rendements sont insuffisants, l'équipement trop précaire. Ce sont des contraintes réelles dont il serait nécessaire de tenir compte.

2.42 Quelle stratégie ? Nous n'avons pas de recettes mais continuons notre réflexion...

i) Les coopératives existent à l'Office on ne peut les ignorer, même si c'est le cadeau empoisonné d'un passé que l'on a pas choisi... Une première étape pourrait être d'appurer leur situation et de la présenter aux villageois concernés, en reconstituant avec eux l'histoire de la coopérative. Ce pourrait-être un exercice pratique intéressant pour la première phase du programme établi par la Division Paysannat et Coopération pour la relance de l'action coopérative : sensibilisation et l'encadrement de base autour des problèmes de coopération. Elle permettrait en outre de tester, comme nous avons tenté trop brièvement de le faire, l'intérêt des paysans, d'entendre leur appréciation sur ce qui a été réalisé et leurs suggestions concernant les fonctions qu'ils souhaiteraient voir assumer à de nouvelles formes d'organisation collective.

ii) Une deuxième étape pourrait consister à inventorier les villages volontaires pour une relance de leur organisation collective, arrêter avec eux les actions qu'ils souhaitent entreprendre et négoier, avec les villages, les critères à retenir pour le démarrage, les modalités de ces actions, les différentes fonctions à remplir au niveau du village et la formation nécessaire pour cela, puis arrêter une programmation et faire désigner les responsables.

iii) Ce type de démarche pose, bien évidemment, le problème de la formation de l'encadrement. Les difficultés rencontrées par la C.M.D. montrent qu'il n'est pas facile d'accepter de déléguer ses responsabilités aux villageois, d'autant moins que le rôle des cadres a été jusqu'alors très contraignant. Les motivations individuelles interviendront, les aptitudes personnelles au dialogue, la conviction aussi que les paysans sont capables de prendre des responsabilités. La direction aura sans doute à définir une politique d'encouragement à cette "conversion" qui sera demandée à beaucoup d'entre eux ; aura aussi sans doute, si l'orientation vers une politique participative se confirme, à opérer une sélection rigoureuse des agents capables de la mettre en oeuvre.

Nous ne voyons pas que cette action puisse se réaliser sans un renforcement sérieux des moyens matériels et humains de la Division Paysannat et Coopération.

La réalisation d'un centre de formation pour ses agents est en cours à l'Office, sur un financement hollandais. Ce que nous avons appris de la formation qui doit y être dispensée nous interroge : elle est fortement axée sur des problèmes techniques et ne laisse que peu de part aux sciences sociales et aux techniques d'animation.

Certes, la vulgarisation reste nécessaire à l'Office, on a vu que beaucoup de problèmes techniques n'étaient pas résolus et faisaient encore l'objet de conflits avec les colons. Nous faisons l'hypothèse qu'ils seraient peut-être plus facilement résolus dans le cadre d'une action collective négociée que par le biais d'une vulgarisation technique.

Sans préjuger des intentions des responsables de la formation à l'Office, nous proposerions que si une relance de l'organisation collective des colons est décidée et des actions réalisées, celles-ci soient le lieu de la formation des cadres dont le contenu théorique pourra ainsi être confronté à la réalité socio-économique.

Cette formation passe évidemment par l'alphabétisation, indispensable pour les cadres qui doivent devenir rapidement les formateurs des responsables paysans et les concepteurs du matériel de formation et de gestion qui devra être élaboré.

iv) Le problème reste posé des fonctions confiées aux organisations collectives.

Nous avons senti un désir très grand de l'Office de se décharger de certaines tâches devenues trop lourdes : la récupération du crédit, en particulier, qui permettrait de déléguer aux villageois eux-mêmes ce contrôle social auquel l'Office a du mal à se substituer. L'expérience de la C.M.D.T. montre que la viabilité des associations villageoises repose essentiellement sur leur crédibilité économique. La gestion est facilitée lorsqu'il y a plus de fonds à gérer, et les choix se font plus aisément.

Vouloir confier aux coopératives une fonction de récupération du crédit alors que l'endettement est relativement élevé, les problèmes de production non totalement résolus, la situation matérielle des colons précaire, est les vouer rapidement à l'échec, en l'absence d'une base économique suffisante.

Il nous semble important, pour la relance dans de bonnes conditions d'une action coopérative, de le faire :

- sur des bases volontaires ;
- à un niveau d'organisation maîtrisé par les villageois, à notre avis une réflexion devrait avoir lieu sur les différentes fonctions à remplir par ces organisations et le niveau (village, UP...) où elles seraient le mieux assurées ;
- autour d'actions choisies d'abord par les paysans eux-mêmes ; on a vu l'intérêt manifesté, par exemple, pour des actions qui tendent à relever les capacités de production : équipement, amélioration de la capacité de travail des boeufs... ;
- selon des critères négociés avec les villageois ;
- sur des bases économiques solides (capital social ? fonds de roulement, ressources à trouver ?) ;
- en respectant un développement progressif des activités ;

- . avec la garantie que les problèmes situés hors de la coopérative pourront trouver une solution : régularité des approvisionnements, par exemple, sous peine, pour la coopérative, de perdre très vite sa crédibilité ;
- . et d'introduire un effort intense de formation : de l'encadrement de l'Office, des responsables villageois ; et d'information.

Il serait sans doute souhaitable de commencer par quelques actions expérimentales. La plupart des projets montre que lorsqu'une action répond réellement aux besoins, elle se diffuse sans qu'il soit nécessaire d'intervenir beaucoup.

v) L'alphabétisation. Tout ce qui a été dit précédemment sur les coopératives à l'Office ou les AV de la C.M.D.T. met en évidence qu'une condition impérative de la réussite d'une organisation collective des paysans est l'alphabétisation. Sans elle, pas de possibilité de contrôle collectif et monopole rapide de quelques uns sur les décisions et la manipulation des fonds.

Nous souhaitons toutefois attirer l'attention sur ce point.

L'alphabétisation n'est pas une solution miracle, elle est difficile. Des projets, dont nous avons connaissance, qui ont été menés dans de nombreux pays, se sont affrontés à cette difficulté. La C.M.D.T., dont l'effort a été grand dans ce domaine, la rencontre également : certains centres d'alphabétisation stagnent, l'élan retombe.

L'alphabétisation, surtout en milieu rural, s'adresse à des gens qui ont de nombreux problèmes de survie : produire la nourriture, chercher un revenu monétaire, faire face aux obligations familiales et sociales. L'effort demandé pour l'alphabétisation ne sera accompli que s'il permet de trouver une réponse à ces problèmes. C'est ce qu'on a appelé l'alphabétisation fonctionnelle, mais en lui donnant trop souvent un contenu mécaniste en le ramenant à la capacité d'accomplir un certain nombre de tâches et en oubliant que le ressort profond de la motivation à s'alphabétiser est la recherche des solutions à ces problèmes de survie. Pour cette raison, nous pensons qu'il serait illusoire de mener une alphabétisation "classique", mais qu'il importe, une fois les mécanismes de base acquis, de centrer l'alphabétisation sur les problèmes actuels de la coopérative, et les documents (d'information, de gestion) qui seront nécessaires à tous pour participer à son fonctionnement : alphabétisation progressive donc, accompagnant la mise en place des actions coopératives et directement liée à elles.

Mais l'Office pourra bénéficier sur ce point de l'expérience de la D.N.A.F.L.A., de la C.M.D.T., de la Coopération.

vi) Les partenaires nécessaires. Plusieurs faits ont attiré notre attention sur ce point au cours de notre étude.

Il nous a été signalé plusieurs fois le recours à l'arbitrage des représentants de l'U.D.P.M.⁽¹⁾ dans les conflits qui opposent les colons à l'Office sur des problèmes de dettes, de sanctions, etc...

L'élévage pratiqué par certains groupes (maures, peulhs) préexistant à l'Office et détenteurs historiques du terroir, entraîne des conflits avec les paysans : les troupeaux arrivent tôt dans les champs de riz, empêchent le glanage, détruisent les jardins... Dans une zone l'administration a confirmé le droit des peulhs sur des espaces convoités pour le maraîchage, l'accès à ces terres dépend des relations établies par les familles avec eux.

Un fonctionnement participatif à l'Office, s'il est confirmé, implique à notre sens une association de ces instances : parti, administration, au moins au niveau de l'information, mais mieux encore au niveau des négociations avec les colons. On peut imaginer l'effet désastreux que produirait, par exemple, la remise en question par l'administration d'un accord passé entre la coopérative et l'Office, ou le désaveu, par un député, d'une décision collective. Au contraire leur soutien actif peut renforcer considérablement l'organisation paysanne.

Les colons sont déjà sensibilisés à ce problème puisqu'ils disent : "ailleurs il n'y a qu'un patron (l'administration), ici on en a deux (l'administration, l'Office...)".

D'autres partenaires peuvent apporter un soutien précieux à l'Office dans une nouvelle politique de développement associatif, particulièrement dans le domaine de la formation des cadres : D.N.A.F.L.A., Coopération, C.M.D.T. Une rencontre, voire un stage, du responsable de la Division Paysannat auprès des formateurs régionaux de la C.M.D.T. nous paraîtrait essentiels pour l'aider dans la définition de cette nouvelle politique. Il faut désenclaver les expériences et favoriser les échanges à l'intérieur du Mali. Certains cadres auraient sur beaucoup "d'experts" l'avantage de vivre et d'être confrontés en permanence à des situations concrètes.

(1) Union Démocratique du Peuple Malien

III. LES FEMMES A L'OFFICE DU NIGER

Nous ne livrerons pas ici un commentaire sociologique classique sur l'organisation sociale, les faits observés et les opinions exprimées par les femmes que nous avons interrogées. Notre fil conducteur sera le degré d'intensité des problèmes tel que nous l'avons perçu à travers l'expression de nos interlocutrices.

Nous savons qu'une enquête, quelles que soient les précautions prises pour recouper les informations recueillies, place très souvent ceux qui y sont soumis dans une attitude défensive qui leur permet de protéger leurs intérêts, mais aussi leur personne profonde, face à "l'étranger", qu'il soit européen ou cadre, ou habitant des villes. Nous ne voudrions donc pas laisser croire que nous avons pris à la lettre toutes les doléances exprimées. Trop de choses pourtant se recourent, exprimées dans les mêmes termes à des dizaines de kilomètres de distance, pour qu'elles ne soient pas le révélateur de problèmes réels. Il reste que l'interprétation que nous en donnons devra être soumise à la lumière des résultats de l'étude socio-économique de l'I.F.R., qui en confirmera ou infirmera le caractère subjectif et lui donnera l'arrière-plan statistique dont nous avons malheureusement manqué.

Deux grands problèmes prennent la première place dans le discours des femmes : la faim - le "prix du condiment".

3.01 LA FAIM

Nous mesurons la gravité de ce terme. Il n'y a pas famine à l'Office, même si nous ne sommes pas sûrs qu'il n'y ait pas, dans certains cas, sous-alimentation. Mais le mot faim a, dans l'expression des femmes, un sens plus général : leurs besoins matériels, mais aussi sociaux, ne sont pas satisfaits.

3.11 Parmi les raisons énoncées de leur venue à l'Office, une revient toujours : "trouver un endroit où manger à sa faim", elles sont venues de leur plein gré parce qu'on ne trouvait pas de mil ; mais ici elles n'ont pas trouvé plus de nourriture, car si on en trouve et qu'on ne peut la garder c'est comme si on n'en trouvait pas".

3.12 Le problème central est ainsi posé : celui de la collecte du riz. Pour les raisons esquissées dans notre préambule, l'Office collecte le maximum de la production des colons.

i) La plupart des redevances et des taxes perçues par l'Office le sont en nature : 400 Kg/ha pour la redevance, 120 Kg pour les frais de battage, 100 Kg/ha pour l'entretien des drains et des diguettes (remboursables, mais lorsqu'ils le sont c'est en espèces), etc... Dans cet etc nous mettons les divers qu'il nous a été difficile d'inventorier car ils ne semblent pas toujours normalisés, par exemple, taxe de 500 Kg comme sanction pour un colon qui a brûlé son champ, pénalisation à raisons de 50 Kg/ha pour tous les chefs d'exploitation des villages situés sur la trajectoire d'un incendie. Et, lorsqu'on a recours à l'auto-financement des colons c'est presque toujours sous forme de prélèvements en nature sur la production. Nous ne savons pas comment sont fixés, pour chaque exploitant, les quotas qu'il doit commercialiser mais il semble que même lorsque ceux-ci ne sont pas endettés il y a pression pour qu'ils commercialisent le maximum de la production : "cette année nous avons eu un bon rendement, mais l'Office a acheté toute la récolte, il nous a laissé très peu".

ii) La ration alimentaire laissée aux exploitants est inférieure aux 300 Kg/an/bouche prévus par les textes. Nous ne citerons pas les chiffres indiqués par nos interlocuteurs car il ne nous a pas été possible de nous livrer aux vérifications nécessaires. Mais les quelques cas étudiés à partir des dossiers de familles enquêtées nous ont donné les quantités très faibles que l'on a vues (80 à 150 Kg/an), ce que les femmes traduisent en terme de soudure "cela ne fait même pas trois mois, cela ne suffit même pas pour la saison sèche... il n'y a pas de riz pour le repas depuis les semis". On peut également faire l'hypothèse que le problème des semences influe sur cette situation. Plusieurs interlocuteurs, tant parmi la population interrogée que parmi les cadres de l'Office, nous ont indiqué que les exploitants semaient plus que la quantité laissée (ou gardée pour être restituée) par l'Office : 120 Kg/ha. Des chiffres de 140 à 160 Kg/ha pour les zones où les terres sont plus épuisées ont été avancés et nous sommes incités à penser qu'ils sont exacts puisque les services agricoles de l'O.N. étudient la possibilité d'amener à 140 Kg/ha la densité de semence et que des jeunes, qui sèment pour des agents de l'Office, nous ont dit que ceux-ci leur faisait mettre 2 sacs par ha (160 Kg). Ces quantités supplémentaires sont prélevées sur la ration. Dans certains cas également, les 120 Kg donnés par l'Office sont semés sur moins d'un hectare, ce qui réduit la production totale.

iii) La mise en place de la police économique, puis de gardiens de barrières chargés de contrôler la circulation du riz entre les champs et les villages, accentue la pénurie vivrière. Elle est relatée comme suit par un groupe de jeunes adultes d'un ancien village de l'Office : "avant 1965-1966, avant l'apparition de la police économique et des gardiens, le moniteur venait au village pour acheter du riz aux femmes. C'était la belle époque car avec cet argent la femme (qui avait 5, 10, 30 Kg, rarement 50) pouvait payer des condiments. Après cela on a installé la police économique. Ils prennent ton riz, on l'apporte au pont-basculé à Kolongo pour la pesée et si tu es endetté on défalque la somme correspondant au poids de tes dettes. Sinon on te le paie. Le riz saisi était stocké chez le chef de village. Après les choses se sont encore gâtées : quand ils prennent le riz ils t'obligent à le transporter là où ils veulent et après il te disent de déguerpir". Dans cette zone, où existent de gros problèmes techniques (planage, état des canaux, épuisement des sols), il y a un fort endettement (voir Annexe I). Il est légitime que l'Office cherche à récupérer ces dettes, mais dans des zones très différentes (hauts rendements, très faible endettement) le problème des gardiens qui saisissent, qu'il y ait endettement ou non, est vivement ressenti par les femmes. Les saisies opérées les privent d'une source de revenus importants qui leur permettaient de contribuer efficacement à la vie de la famille et de compléter la ration alimentaire. Nous y reviendrons.

iv) La ration alimentaire est calculée en fonction du nombre de personnes recensées officiellement dans la famille. Mais ce nombre s'accroît à différentes occasions : au moment de la récolte, une main-d'oeuvre supplémentaire s'y ajoute dans certaines familles, main-d'oeuvre salariée ou familiale, qu'il faut nourrir et quelquefois rémunérer en nature.

Par ailleurs, les paysans de l'Office sont un peu dans la situation des fonctionnaires qui reçoivent de nombreux parents persuadés que leur salaire est sans limite : considérés comme des privilégiés par leurs familles restées en zone sèche (et ils devraient l'être puisqu'ils bénéficient de cette ressource rare, l'eau), ils reçoivent leur visite pendant la saison sèche. Il faut les nourrir et l'honneur commande de ne pas les laisser repartir les mains vides.

Dans un autre village, 15 familles ont été taxées (500 Kg/famille) pour avoir travaillé un dimanche par semaine dans les champs de mil. Ils apparaissent indispensables à la survie des familles si l'Office maintient une collecte maximum du riz.

On voit que, paradoxalement, les familles de l'Office restent très vulnérables à la pluviométrie.

vi) La mise en place de la police économique et de gardiens répond au souci légitime de l'Etat de drainer la production et de lutter contre le commerce et les exportations frauduleuses.

Pourtant le fait qu'ils opèrent sans contrôle (pesées, délivrance de reçus) pose problème dans la mesure où cela enferme les colons dans le sentiment qu'ils ne maîtrisent plus rien de ce qu'ils produisent, qu'ils ne sont pas libres, expression qui est revenue très souvent. De plus, l'absence de contrôle livre, dans une proportion qu'il serait intéressant d'essayer d'évaluer, les quantités confisquées à la spéculation, et on obtient un effet contraire à celui recherché par les responsables : ce sont en effet les commerçants qui ont le plus de chance, par leur capacité financière, de récupérer ce riz (1.000 F. pour laisser passer un sac est un tarif qui nous a été fréquemment donné) en jouant sur les besoins monétaires des uns et des autres.

Nous ne saurions trop conseiller aux responsables de l'Office d'étudier la possibilité de mettre en place un système de contrôle des quantités prélevées.

Ainsi un chef de secteur nous indique : "le gardien ne doit pas saisir un poids inférieur à 20 ou 40 Kg". Cela va du simple au double !...

Même si les saisies abusives relevées par les femmes concernent le plus souvent les petites quantités qu'elles gagnent par leur travail, avec l'incidence qu'on a relevé sur l'alimentation, il arrive aussi qu'elles touchent directement la provision autorisée par l'Office pour la nourriture des travailleurs au moment de la récolte :

1 sac (80 Kg) par semaine pour une famille de 10 personnes, 2 sacs pour 20 personnes ou plus, 1 sac par quinzaine pour 5 personnes. Cette circulation fait l'objet d'une autorisation délivrée par le chef d'U.P. ou de secteur. Plusieurs femmes nous ont dit qu'il arrive que le gardien prenne prétexte d'une mauvaise rédaction ou du dépassement de la date fixée (l'autorisation est valable un jour) pour confisquer ce riz.

Ces abus sont bien évidemment facilités par l'analphabétisme des colons et le caractère administratif trop classique des documents délivrés.

Nous recommanderions très vivement que l'Office normalise les mesures de saisie, informe l'ensemble de la population sur les quantités autorisées, les modalités de circulation et, en attendant l'alphabétisation nécessaire qui sera lente, produise des documents de contrôle lisibles par tous (dessins, appel aux mesures traditionnelles, etc...). Une véritable formation des gardiens est nécessaire, mais leur contrôle ne sera possible que s'il peut être fait par le maximum de personnes. Peut-on imaginer qu'ils puissent être placés progressivement sous le contrôle des coopératives rénovées ?

vii) Il nous paraît significatif, pour conclure sur ce problème de l'auto-suffisance alimentaire des colons, que ceux-ci (hommes et femmes et dans la plupart des villages où nous sommes passés) fassent souvent référence à l'époque de la production cotonnière : "tout ce qu'on produisait pour se nourrir on pouvait le garder", "nous n'avons jamais eu faim", "le mil était entièrement à nous"... Ici est posé le problème des cultures vivrières entrant dans une économie de rente. Il est inconcevable, pour un producteur, de cultiver une céréale et de ne pas avoir suffisamment à manger. Ils se sentent dépossédés, exploités et le risque est grand de les voir se détourner d'une production qui leur est confisquée : "pour toutes ces raisons nous ne travaillons plus pour produire ce qui est nécessaire. Nous les jeunes, nous ne sommes pas prêts à travailler gratuitement pour d'autres". Il y a là un aspect crucial de la politique agricole de l'Etat, qui doit trouver le compromis nécessaire entre l'obligation où il est de trouver des ressources et de nourrir les urbains et la satisfaction des besoins du monde rural qui constitue sa principale richesse.

3.2. LE "PRIX DU CONDIMENT"

3.2.1. Le travail des femmes et sa rémunération

3.2.1.1. Le travail dans la production du riz. La participation des femmes à la production de riz varie selon leur appartenance ethnique.

MOSSIS et MINIANKAS interviennent dans la quasi totalité des phases de culture :

- . labours (celles dont les maris sont plus pauvres, s'ils sont malades, tirent les boeufs)
- . semis (cassage des mottes et couverture des grains)
- . désherbage
- . récolte : confection des gerbes et mises en moyettes (mise en tas destinée à empêcher la déshydratation des grains)
- . dans certains cas elles aident au transport du fumier avant les labours

Chez les bambaras elles disent aider pour les semis et la récolte mais précisent travailler moins que dans les villages d'où elles viennent car le mari a du matériel. Les maures ne participent pas à ces travaux (ou ne l'avoient pas). Elles font aussi le vannage et le glanage du fonds de gerbier mais indiquent que comme "les gardiens prennent tout", elles le font de moins en moins.

Toutes signalent qu'elles apportent le repas aux champs et que cela fait partie du travail. Elles ressentent parfois cette obligation comme une contrainte par rapport à d'autres possibilités de travail plus intéressantes pour elles: jardinage, embauche au champ semencier pour le village de Dogofry"elles ne font pas beaucoup d'oignons à cause des travaux des champs. Si elles durent trop au jardin sans apporter à manger aux hommes aux champs, ils ne sont pas contents". A KO² elles indiquent qu'elles ne peuvent aller au champ semencier que si les hommes se contentent d'une nourriture froide qu'elle prépare la veille ou tôt le matin mais tous ne l'acceptent pas. Si c'est un ménage polygame elles s'arrangent entre elles, sinon la femme renonce.

Les travaux de glanage, ou de vannage, l'aide à la récolte sont pratiqués également pour le compte d'autres exploitants, sur ce

qu'elles appellent, par comparaison avec les "casiers-foros", les "rabiots-foros" (du terme français "rabiote" : supplément, pensons-nous), c'est à dire les hors casiers ou les casiers appartenant à des non-paysans.

3.2.1.2. Autres productions

Le maraîchage prend une place de plus en plus importante au fur et à mesure que les femmes se détournent quand elles le peuvent de la production du riz.

Cela ne va pas toujours sans problèmes : de terre, d'eau. Là encore la position de l'Office n'est pas arrêtée, mais le nouveau directeur nous a fait part de son intention de s'intéresser au problème et d'étudier dans quelle mesure l'Office peut encadrer cette activité ~~avec~~ des colonies.

Dans certains cas des parcelles ont été distribuées aux chefs de famille, dans d'autres malgré leur demande, il n'en a rien été, dans d'autres enfin des parcelles affectées au maraîchage ont été retirées pour les remettre en riz.

Selon la proximité des canaux de ces parcelles, les problèmes d'arrosage sont plus ou moins aigus. L'Office s'inquiète à juste titre, dans certaines zones, d'une détérioration volontaire des diguettes pour amener l'eau jusqu'aux jardins. Dans d'autres coins les femmes se plaignent d'être 4 ou 5 jours sans pouvoir arroser.

Nous n'avons pu étudier en profondeur ce problème. Là aussi les femmes manifestaient, comme pour toutes les productions qui échappent au contrôle et aux ponctions de l'Office, une réticence à donner des précisions.

Il semble que les jardins vont des simples parcelles pour les condiments que toute femme consciente de ses responsabilités dans la famille se doit de posséder, à de véritables cultures particulièrement en ce qui concerne l'oignon, qui fait l'objet d'une commercialisation dont on remarque l'importance sur certains marchés (camions venant de la Côte d'Ivoire, de Segou, de Bamako, de Koutiala pour ramasser cette production) nous a-t-on dit .

Dans les villages concernés par notre étude ce sont surtout les femmes que nous avons vues dans les jardins. Mais dans d'autres zones, en particulier celles de Kokry ou de Kolongo où les rendements de riz sont si bas et l'endettement si élevé que les paysans cherchent leur salut dans d'autres spéculations, les hommes développent eux aussi la culture de l'oignon.

Il semble important que l'Office détermine assez rapidement sa position par rapport à ce problème. Actuellement l'affectation de parcelles est faite par l'encadrement mais certains problèmes se dessinent : concurrence entre familles pour les parcelles disponibles, avec les risques de surenchère que cela peut entraîner pour obtenir la terre. On ne nous a pas encore signalé de concurrence entre les hommes et les femmes mais n'y a-t-il pas là un risque à terme, au détriment des ressources déjà sérieusement entamées des femmes. A leur niveau elles soulèvent déjà le problème qu'elles ont pour obtenir des superficies suffisantes : les parcelles attribuées le sont par famille, sans tenir compte du nombre de femmes dans la famille. D'où parcelles trop petites si elles sont nombreuses.

Autres problèmes soulevés : la protection des jardins contre les animaux (relations avec les peulhs) la qualité des sols (présence de potasse), la cherté des semences (vendues par les commerçants sur les marchés), la présence de vers détruisant les récoltes : Bien des thèmes de vulgarisation en perspective si l'Office décidait de venir en aide aux femmes. Un problème de transport du fumier également (qu'elles semblent utiliser couramment) quand les jardins sont loin du village.

Les cultures citées vont des condiments courants à l'oignon, nouvelle source de revenus : Piment, gambo, tomates, salades, choux, aubergines.

Les femmes disent mettre d'abord ces produits dans la sauce et vendre seulement le surplus sur les marchés environnants. Ce que nous connaissons d'autres régions ou pays nous laisse penser que cela n'est pas tout à fait exact : en dehors des condiments "traditionnels" les femmes cherchent d'abord un revenu avec le jardinage et ce n'est que lorsque ce revenu est obtenu qu'elles consentent dans une optique d'amélioration nutritionnelle à enrichir leurs sauces.

Les femmes de certains villages ont un problème d'évacuation de leurs produits : marchés éloignés, coûts élevés des transports.

Dans certains villages, des vergers (ceux que nous avons vus semblaient anciens) s'ajoutent au maraîchage comme source de revenus (goyaves, citrons).

Les autres cultures.

Toutes les femmes interrogées participent aux travaux sur les cultures sèches, principalement au désherbage : Mil (souvent en association avec du haricot), arachide: là encore nous n'avons recueilli aucune indication précise sur les superficies, l'articulation de ces cultures avec celle du riz etc...

Ces cultures demeurent très importantes pour la famille et pour les femmes qui "préfèrent cultiver le peu de mil qu'elles ont plutôt que le riz dont elles ne profitent pas".

La transformation.

Selon les ressources de la zone les femmes se livrent à des activités de transformation; séchage de l'oignon et de la tomate, confection de pâte d'arachides, de soubala (condiment) de beurre de Karité, filage du coton (produit ou acheté) pour la confection des pagnes ou de couvertures. Nous ne sommes pas en mesure de dire l'importance de ces activités dans leur revenu.

Le commerce.

C'est essentiellement celui des produits transformés et du riz décortiqué qu'elles parviennent à mettre sur le marché.

L'estimation du volume du riz décortiqué commercialisé par les femmes reste à faire. Les cadres de l'Office signalent que des mesures de blocage du riz à l'entrée des marchés ont permis de mettre en évidence des quantités très importantes : 11 T. de riz pilé arrêtées un dimanche à Niono par ex. Ce riz a été acheté aux femmes par l'Office à 120 Frs le Kilog et revendu aux paysans en période de soudure.

Nous avons vu du riz sur les marchés que nous avons visités, vendu par les femmes.

Si l'on met ces faits en relation avec les dires des femmes concernant les gardiens quelle idée peut-on se faire de la situation réelle ?

Il semble que la période de la récolte attire dans la zone de l'Office une population qui y est étrangère: parents des colons, femmes libres, commerçants... ces derniers ont quelques fois, acheté une partie de la récolte avant même qu'elle soit faite et se servent souvent d'intermédiaires pour commercialiser.

Par ailleurs il est peu crédible que les gardiens confisquent la totalité du riz. Pourtant nous ne pensons pas que toutes les femmes aient menti, elles disaient partout leurs difficultés avec les mêmes mots. Il y a à l'Office une différenciation sociale. Comment ne pas penser que ceux qui arrivent à faire circuler du riz sont en partie ceux qui peuvent payer pour cela ? et quand on parle des femmes grandes commerçantes de riz comment ne pas poser la question : qui sont ces femmes ?

Nous ne pouvons répondre à ces interrogations et pensons qu'il n'y aura pas de réponse possible tant que l'Office ne rétablira pas un certain nombre de normes et les fera connaître de tous, tant qu'un contrôle précis ne sera pas fait sur les saisies opérées par les gardiens et la police économique.

Le petit élevage.

Les femmes ne disent pas facilement posséder des animaux et encore moins combien. Dans le village maure, les femmes possèdent des boeufs, mais dans les autres villages ce sont surtout des chèvres et des moutons et de la volaille.

Il semble que ce soit surtout une forme de thésaurisation, compromise par de nombreuses pertes. Il faut noter que dans la composition des sauces utilisées la viande apparaissait rarement.

Le salariat

En dehors des formes indirectes de salariat: embauche sur le champ d'autrui avec rémunération en nature dont on a vu que les femmes s'écartaient à cause des gardiens, il en existe une forme directe pour les femmes des villages proches du champ semencier de l'Office à DOGOFRY : elles s'embauchent pour la chasse aux oiseaux et le désherbage, pour la récolte. Elles sont rémunérées à la tâche ou à la journée pour la chasse aux oiseaux et leur salaire mensuel peut atteindre 15 à 20.000 Frs. Il est intéressant de remarquer que sauf chez les rossis et les miniakan, ces mêmes femmes ne font pas ces tâches sur les champs familiaux.

Deux cadres de l'Office originaires de zones où les femmes font traditionnellement la culture du riz, liaient fort bien ce phénomène au fait que dans ces zones le produit du riz, culture secondaire, leur revenait, alors qu'à l'Office, culture principale, il revient aux chefs de famille...

3.2.1.1. La rémunération du travail.

Le travail qu'elles apportent sur la culture familiale du riz est rémunéré par le biais des dépenses prises en charge par le Chef de famille : céréales et condiments de base (sel, viande, poisson...) "c'est seulement manger" disent-elles; il est aussi valorisé par quelques poignées de riz mises dans unealebasse, qu'elles peuvent vendre. (Mais disent-elles les gardiens le prennent et elles ont travaillé pour rien).

Quand la situation est bonne : production importante, pas de sécheresse, pas de dettes, le Chef de famille peut donner un peu d'argent, offrir des vêtements, "mais avec les difficultés des hommes cette année elles n'ont rien".

Les jeunes aussi sont victimes de ces difficultés : "le problème pour nous jeunes c'est que nous faisons le travail et nous n'avons rien. Nous n'avons rien parce que les parents n'ont rien... Autrefois, d'après ce que les vieux nous ont dit, après le battage le Chef d'exploitation prélevait sa nourriture d'abord, les redevances et après le paiement des dettes pouvait donner de l'argent à ceux qui avaient fait le travail pour lui, c'est-à-dire les jeunes de son exploitation".

Pourtant si certaines femmes disent "si nos maris avaient quelque chose ils nous donneraient, mais nous savons qu'ils n'ont rien" d'autres expriment un autre sentiment : "en général les maris ne reconnaissent pas le travail des femmes. Quand ils ont de l'argent ils le gaspillent, ne pensent pas à leurs femmes. Ils, donnent leur argent à d'autres femmes qui ne sont pas allées aux champs et ne savent pas comment ils l'ont eu.

Autre mode de rémunération : le glanage du fonds de gerbier. Autrefois, nous a-t-on dit (époque du battage manuel) cela représentait d'importantes quantités. Pour 100 sacs de riz 15 à 20 sacs qui appartenaient aux femmes. Aujourd'hui ces quantités sont réduites, et quelquefois confisquées.

Pour le battage manuel sur un "rabiote-foro" elles reçoivent 1 mesure pour 10 mesures battues mais ont des problèmes pour rentrer le riz au village. Elles rencontrent ce même problème à l'occasion du vannage pour lequel elles s'organisent en groupe dans certains villages.

Pour toutes ces raisons les femmes se détournent du riz et cherchent d'autres moyens d'obtenir un revenu personnel. Nous pensons qu'il devrait y avoir là une interrogation pour les responsables de l'Office : dans une hypothèse d'intensification de la culture du riz, et alors que la main d'oeuvre est déjà un goulot d'étranglement, est-il souhaitable de perdre la capacité de travail des femmes ? ou au contraire peut-on imaginer de la mobiliser davantage en les intéressant plus directement aux résultats de la production de riz ? Bien sûr il n'est pas question d'en faire les salariées de leur mari mais, par le biais des coopératives par exemple, ne peut-on les intéresser aux résultats de campagne : nous pensons par exemple à l'équipement des villages en moulins, qu'elles réclament partout, ou en puits ...

Les revenus monétaires qu'elles tirent des autres activités leur sont généralement acquis mais elles sont parfois obligées de les "présenter" au mari et de le consulter pour les dépenses envisagées. Nous n'avons aucune idée de leur importance.

Dans la majorité des cas les femmes estiment leur situation moins bonne à l'Office que dans leurs villages d'origine : "ce sont les femmes qui souffrent ici. Dans leur village elles étaient plus libres. Si elles avaient du mil, elles pouvaient le vendre"; "les problèmes ne sont pas les mêmes à l'Office. Elles avaient plus de travail avant mais elles en profitaient. Les maris gagnent plus qu'elles ici. Au moins ils ont l'argent de ce qu'ils cultivent. Elles, elles ont travaillé et elles n'ont rien"; "dans les villages d'où elles viennent c'est la femme qui paie les condiments car la femme est plus libre là-bas. Si elle a du mil, elle peut le vendre car il n'y a pas de gardiens. En venant ici elles espéraient que ça irait, mais elles voient que c'est plus difficile ..." ; "elles sont dures comme le fer pour le travail mais les soldats leur ont enlevé cette force, elles sont découragées..."

Si les femmes se découragent, les hommes ne resteront pas, ce fait est souvent vérifié. Il est vital pour l'Office, s'il veut garder une population stable, de prendre en compte les besoins des femmes et de les aider à les satisfaire.

3.2.2. Le partage des dépenses dans la famille

Le Chef de famille prend en charge les céréales et les condiments de base, (sel, viande, poisson) paie l'impôt, y compris, à

l'Orifice, sur les animaux possédés par les femmes, couvre les dépenses engagées pour le mariage des jeunes, paie les médicaments, achète le pétrole....

Les femmes participent aux dépenses, selon la situation financière du chef de famille. S'il n'a pas d'argent, il leur donne un peu de riz qu'elles décortiquent et vendent pour acheter les condiments. Elles-mêmes participent à ces dépenses : "elles savent qu'elles sont là pour le riz, elles ne doivent pas en vendre beaucoup, mais elles vendent pour compléter les condiments, acheter du savon, subvenir aux besoins de la famille", en particulier leur habillement et celui des enfants que l'homme n'assure qu'une fois par an.

Les condiments et les vêtements reviennent chez toutes les femmes interrogées. Quelques unes disent aider le mari à payer ses dettes ou à nourrir ses manoeuvres pendant la récolte "pour qu'il n'ait pas honte". C'est sur ce point que nous voudrions attirer l'attention : la sauce qui détermine la qualité nutritionnelle des plats préparés quotidiennement par la femme est très souvent, en milieu rural, assurée soit par le travail de la femme dans son jardin, soit par son revenu propre. De même la complémentation de l'alimentation des enfants sous forme de lait, brochette, sucre dans la bouillie, etc, provient le plus souvent de l'argent des femmes, d'où l'importance de leur assurer ce revenu personnel.

Souvent les cadres masculins opposent à cette analyse le comportement des femmes urbaines, accusées d'exiger tout de leur mari sans rien entamer de leurs revenus quand elles en ont. Nous pensons pouvoir affirmer que dans la majorité des cas ce n'est pas la motivation des femmes en milieu rural. Leurs revenus sont, en grande partie , consacrés à l'amélioration de la vie familiale et c'est quand le revenu des femmes se dégrade qu'il y a danger de voir baisser de façon significative la qualité de vie de la famille, et particulièrement des enfants.

Les hommes interrogés sur l'utilisation de leurs bénéfices disent : "certains voudraient beaucoup de femmes"... "ceux qui ont l'esprit plus ouvert préfèrent investir dans les boeufs"... (L'un de nos interlocuteurs, en l'occurrence, a 3 femmes maures...). Les femmes, elles, le plus souvent cherchent "le prix du condiment". Quand elles peuvent thésauriser c'est pour constituer la dot de leurs filles, c'est aussi quelquefois pour chercher à se protéger contre les risques que constitue l'arrivée d'une nouvelle femme...

3.03 LA SANTE

Nous souhaitons attirer l'attention sur l'état sanitaire critique de la population de l'Office.

Bilharziose, paludisme, parasitoses, tétanos (très fréquent dans certaines zones), béri-béri dans les périodes de disette, rougeole (qui devient endémique nous a-t-on signalé par deux fois) ont été cités partout. Les décès d'enfants sont très nombreux : dans 3 villages les chiffres suivants ont pu être relevés :

8 femmes - 23 enfants vivants - 27 décédés

6 femmes - 22 enfants vivants - 22 décédés

(mais 1 femme avait 10 enfants vivants et 1 seul décédé)

7 femmes - 34 enfants vivants - 28 décédés

Nous croyons nécessaire d'attirer l'attention sur le fait que les nombreuses grossesses épuisent les femmes, diminuent leur capacité de travail, influe par ce fait sur la situation de la famille.

Le Docteur BA, médecin-chef de l'Hopital Régional de Ségou, qui, pendant 11 ans, a été médecin à Niono et a mené un certain nombre d'études sur les maladies endémiques à l'Office, a bien voulu nous donner quelques chiffres :

en 1979 : 395/450 enfants examinés présentaient une forme grave de bilharziose intestinale.

en 1973 : 80% des habitants de 66 villages présentaient des signes d'hypovitaminose du groupe B et 250 personnes étaient hospitalisées à Niono avec une forme grave de béri-béri, 25 en mourraient. La forme cardiaque tue en 30mn, nous a dit le docteur BA et peut tuer 4 hommes valides dans une même famille.

"Pas de mariage depuis 10 ans dans un village. Dans les villages on ne sait plus que les enfants peuvent courir."

"Par définition, le parasite se procure la totalité de sa nourriture sur son hôte, les substances nutritives qui lui sont nécessaires peuvent provenir de plusieurs sources. Dans certains cas le ver ne fait que prélever une part plus ou moins grande des produits de la digestion contenus dans l'intestin de l'hôte. A un degré de plus, le parasite ingère directement, ou après effraction des vaisseaux, le propre liquide nutritif de son hôte.

La perfection est obtenue quand le parasite pénètre au sein même des tissus et des cellules, se nourrissant alors de la propre substance de son hôte : c'est le cas des plasmodium du paludisme".(1)

Qu'en est-il de la capacité à produire, de l'espérance de vie, du renouvellement de la force de travail à l'Office ?

Comment ne pas rappeler à cette occasion, avec l'exemple du béri-béri et en sachant que le tô (pâte de riz très blanchi) entre d'autant plus dans l'alimentation que la famille a moins de condiments (le riz en grains exige plus de sauce), l'importance qu'il y a à maintenir le revenu des femmes ...

Face à cette situation quels services de soins et de prévention ?

L'Office, qui a bénéficié à l'époque coloniale d'un service et d'infrastructures de santé très importants a vu progressivement ce potentiel diminuer. Une mission récente du Ministère de la Santé, conduite par le Docteur Abdoulaye DIALLO, directeur général, a fait un inventaire des problèmes en vue de mettre au point avec l'Office du Niger, une réhabilitation des services de santé dans la zone. Parmi les recommandations formulées par la mission nous relèverons "que les structures de soins de santé primaires soient systématisées au sein des secteurs et des unités de production avec la collaboration de la Division Paysannat Coopération redynamisée. "

En attendant cette relance de l'action sanitaire, la population se trouve confrontée à un problème majeur, qui là encore atteint la partie la plus pauvre : l'absence quasi généralisée, particulièrement depuis deux ans, de médicaments dans les centres de santé et les postes de soins. Les médecins et infirmiers délivrent des ordonnances que les villageois présentent dans les pharmacies de la zone (dépôts de la Pharmacie Populaire ou pharmacies privées). Les infirmiers eux-mêmes ne reçoivent plus de dotation et le traitement des lépreux, qui semblait assez systématisé, est interrompu dans plusieurs zones. A Kolongo, un essai de prophylaxie antipaludéenne des enfants par la nivaquine a été arrêté il y a 3 ans (le comprimé de nivaquine coûte actuellement 15 F.). Seuls les dispensaires tenus par les missionnaires échappent à cette situation.

Nous n'avons pu recueillir d'information que les soins traditionnels. Influence de la colonisation qui imposait les soins dans les centres de santé et combattait les guérisseurs, absence réelle de ceux-ci dans des villages, pour certains, relativement neufs ? Dans tous les villages en tout cas on a nié le recours aux guérisseurs (dans un cas excepté : celui de la stérilité).

(1) Les maladies parasitaires par J.P. NOZAIS
La Recherche. Octobre 1980.

En ce qui concerne les femmes toutes disent venir accoucher à la maternité (mesure rendue obligatoire par le colonisateur en 1945), mais la consultation des registres tenus dans celles-ci montre qu'il n'en est rien. La plupart des accouchements, sauf ceux qui se passent mal, ont lieu au village et sont faits par de vieilles femmes. Toutes les femmes ont cité de nombreux cas de tétanos ombilical. Une maternité a été construite à Dogofry (zone où le tétanos paraît particulièrement virulent) sur cotisation de la population, elle n'a pas été mise en service, sans qu'aucune information n'ait été donnée. C'est le chef de famille, nous l'avons vu, qui prend en charge le coût des médicaments. S'il n'a pas d'argent les femmes paient. Si elles-mêmes n'en ont pas "on ne se soigne pas".

Faut-il recommander de prendre en compte ce problème ? La remise en état des infrastructures de l'Office suffira-t-elle à le résoudre ? Il nous semble en tout cas qu'il y a là un terrain d'action privilégié pour les coopératives, dans la mesure toutefois où elles ont trouvé une base économique solide.

3.04 LA VIE QUOTIDIENNE

3.41 L'approvisionnement en eau

Celui-ci est assuré à la fois par le système hydraulique de l'Office et par des puits construits dans les villages.

La plupart des puits ne conviennent pas à l'alimentation humaine car l'eau a, disent la majorité des femmes, un goût de potasse. Cette situation entraîne l'approvisionnement dans les canaux en ce qui concerne l'eau de boisson, d'où la prévalence de la bilharziose et des autres maladies parasitaires. Dans bien des cas d'ailleurs les femmes signalent que les canaux eux-mêmes s'assèchent et qu'elles n'y trouvent plus qu'une eau boueuse. On y fait aussi la vaisselle et la lessive.

Les puits tarissent également en saison sèche, ou sont trop éloignés, ou s'effondrent et ne sont pas réparés. C'est le cas, par exemple, à Kossouka où un grand puits cimenté construit à l'époque coloniale se fissure.

Nous n'avions pas les compétences nécessaires pour étudier plus à fond ce problème et n'avons pu recueillir d'informations sur la situation des nappes, la possibilité de creuser d'autres puits. Il nous paraît utile de recommander que ces études soient faites car ce problème commande en grande partie la situation sanitaire des colons.

3.42 L'approvisionnement en bois

La création de l'Office a entraîné un déboisement intense de la zone. Les femmes notent une dégradation lente mais réelle de la situation : on doit aller chercher le bois de plus en plus loin.

Pour cette raison ce sont les hommes qui s'en chargent (charrettes).

La distance parcourue est exprimée en temps : 1/2 journée, 1 ou 2 jours.

Pendant les travaux de culture on l'achète aux bozos. Coût d'une charrette : de 1.500 à 2.000 F. Dans certains cas les femmes le rassemblent et le mettent en tas et les hommes le transportent.

La distance, la rareté du bois qui fait que l'on s'attaque au bois vert, amènent des problèmes : les agents des Eaux et Forêts taxent les hommes qui ne sont pas munis d'une autorisation : 1.000 F pour une charrette pleine par semaine. Le montant de ces taxes varie selon qu'il s'agit de bois mort ou de bois vert et aussi "ça dépend comment tu vas t'entendre avec les agents des Eaux et Forêts"... le bois peut être confisqué ou non.

Nous ne faisons pas de ce problème un problème mineur. Les associations villageoises d'un secteur de la C.M.D.T. (3 arrondissements) qui ont pris en charge ce poste dans leur budget, font apparaître un total d'un million versé aux agents des Eaux et Forêts. C'est une forme de prélèvement supplémentaire sur les ressources paysannes.

Par ailleurs au souci que nous avons exprimé de laisser les arbres en vie, les femmes opposent le leur "avec quoi tu vas faire la cuisine ?". Il nous paraît urgent que l'Office cherche une solution à ce problème par le biais d'autres sources d'énergie.

3.43 L'alimentation

Elle est constituée de deux céréales de base : le riz et le mil, cette dernière jouant semble-t-il un rôle encore très important. On peut s'en féliciter puisque sa valeur nutritive est supérieure à celle du riz.

Tout se joue, au niveau nutritionnel, dans la composition de la sauce. Les éléments cités par les femmes sont multiples : tomates, oignons, gombos, beurre de karité, pâte d'arachide, piment, graines de dah, soubala, feuilles de haricots, feuilles de baobab, sel, Maggi (bouillon cube). En ce qui concerne les protéines animales : poisson, viande (rarement). Mais, de la quantité, de la combinaison de ces éléments, dépend la valeur du repas préparé. Ces repas varient selon les saisons et la période de soudure voit diminuer leur nombre.

C'est ici que le revenu des femmes et la capacité monétaire - étalée sur l'année - de l'homme jouent un rôle important. Nous n'y reviendrons pas.

Signalons le rôle, dans certaines zones, du riz sauvage dans l'alimentation. Nous n'avons pu en mesurer l'importance mais si elle était reconnue il faudrait, s'il disparaît avec la reprise du réseau, apporter une attention accrue au problème vivrier.

Dans ce même souci, nous recommanderions un intérêt pour la pêche, le poisson étant la principale source de protéines animales. Or, toutes les personnes interrogées disent qu'il s'est raréfié depuis la grande sécheresse des années 1972-1974. Il fait en outre l'objet d'une demande croissante du milieu urbain.

3.05 LA SCOLARISATION

La rareté des écoles, leur éloignement des villages font que peu d'enfants sont scolarisés dans les villages de l'étude. L'étude de l'I.E.R. donnera les indications statistiques nécessaires permettant une comparaison avec l'ensemble du Mali et permettant ainsi de répondre à l'interrogation : le système de production que constituent les aménagements hydro-agricoles tels qu'ils sont réalisés à l'Office du Niger, permet-il d'améliorer la qualité de vie des producteurs ?

3.06 L'ORGANISATION ET LA REPRODUCTION SOCIALES

3.61 Sur l'organisation sociale, l'étude de l'I.E.R. apportera des éléments qui nous ont manqués.

Relevons simplement la cohésion apparemment plus forte des villages mossis ou des villages les plus anciens de la zone. Il est souhaitable que ce facteur soit pris en compte lors des actions expérimentales qui seront menées pour la relance de l'organisation collective des colons.

Nous avons relevé chez les femmes deux systèmes d'organisation :

- . l'un, traditionnel, qui rassemble les femmes par groupe d'âge ou au niveau du village, qui est surtout un système de solidarité : faire face à des événements sociaux comme les naissances ou les mariages, venir en aide à une famille en difficultés, etc... et quelquefois permet un arbitrage de conflits. Il peut aussi y avoir entr'aide au niveau du travail

Il fonctionne sur un système de cotisations volontaires des membres rassemblées par la responsable choisie. L'organisation de fêtes permet de collecter des fonds. Les responsables, ou l'organisation elle-même, portent des noms différents selon les villages : "amiri", "matigui", "nia", "nam".

- L'autre, récent, est celui mis en place par l'organisation des femmes maliennes, l'U.N.F.M., et qui nous paraît poser quelques problèmes à une période de démarrage manifeste : sous-information des femmes qui ne savent pas ce que l'on attend d'elles, désignation de responsables qui n'ont pas toujours choisi de l'être. Par contre, les femmes ont des cartes et sont soumises aux cotisations.

Dans un village, il nous a semblé percevoir une source de conflits, ou à tout le moins un manque de coordination préjudiciable en définitive aux femmes, entre ces deux formes d'organisations dans la mesure où l'U.N.F.M., pour constituer ses comités, s'est surtout adressée à l'encadrement et aux jeunes femmes. Ainsi, la "matigui" de l'organisation traditionnelle nous a dit : "les cartes ne regardent pas notre organisation, elles ne sont au courant de rien concernant ces cartes. Il n'y a que quelques jeunes femmes qui ont reçu ces cartes. Elles sont arrivées au niveau du moniteur qui a appelé quelques jeunes femmes et leur a distribué les cartes. Elles ne sont au courant de rien et ne demandent rien concernant les cartes".

Ce problème nous paraît mériter attention dans la mesure où l'un des aspects les plus délicats pour toute tentative d'organisation collective en milieu rural, masculin ou féminin, mais peut-être plus encore en ce qui concerne les femmes, est de trouver les personnes capables d'exercer un certain rayonnement, d'avoir une capacité de mobilisation, une influence sociale. De la crédibilité sociale des responsables choisis dépendra une partie des résultats. Il importe de ne pas passer outre les organisations traditionnelles où l'on trouve souvent des femmes exerçant une influence positive sur leur entourage.

3.62 La reproduction sociale

Par des questions concernant à la fois le mariage, les liens avec les familles dont les femmes sont originaires et la perception de l'avenir, nous avons essayé d'approcher la façon dont s'opérait la reproduction sociale à l'Office du Niger.

i) Le mariage

Nous n'avons pu chiffrer le pourcentage des mariages réalisés entre familles "colons" ou avec les familles résidant en dehors de la zone. Ce que nous devons remarquer est que la famille élargie reste le lieu où se font les mariages. Cela semble valable quelle que soit l'ethnie concernée. Et si de jeunes mossis ne peuvent aller chercher des épouses en Haute-Volta, c'est d'autres villages mossis de l'Office où résident des parents, qu'ils reçoivent leur épouse.

La dot est rassemblée par le chef de la grande famille et accumulée à partir de la production collective. Les années difficiles, des jeunes sont "détachés" pour se salarier à l'Office ou en ville et contribuer ainsi à l'accumulation : "en cas de mauvaise récolte, on pense d'abord à la nourriture, ensuite au mariage. Dans une mauvaise saison le fiancé est autorisé à s'embaucher chez des particuliers ou à l'Office pour chercher la dot".

Un des signes du degré d'aisance des colons reste souvent le nombre de femmes (nous avons reconstruit des chefs de grandes familles ayant 3, voire 4 femmes, issues ou non du colonat).

ii) Liens avec la famille d'origine des femmes

Cherchant à comprendre si la population de l'Office constituait peu à peu une population "à part", nous avons interrogé les femmes sur les liens qu'elles conservaient, ou non, avec les villages dont elles sont originaires.

Ces liens restent très développés, mais subordonnés à la capacité économique de la famille lorsque ces villages sont distants. Le retour dans la famille s'opère à des fréquences variables : tous les 3, 4, 5 ou 7 ans. Les séjours vont de 15 jours à 2 mois. Ils se font souvent à l'occasion d'évènements familiaux : décès, mariages. Nous ne pensons pas qu'il y ait là beaucoup de différences avec les autres régions du Mali, la fréquence de ces échanges restant liée à la possibilité de ne pas arriver les mains vides et au coût des transports.

iii) L'avenir à l'Office

Sur ce problème, sur lequel les résultats de l'I.E.R. donneront les éclairages nécessaires, nous laisserons la parole aux femmes, en remarquant, pour répondre à l'argumentation de certains de nos interlocuteurs qui s'étonnent que les colons restent à l'Office puisque leurs besoins ne sont pas satisfaits, qu'il n'est pas si facile de revenir en arrière.

La question posée était : "où veulent-elles vieillir? A l'Office ou dans le village d'où elles viennent", pour celles venues d'ailleurs "elles pensent beaucoup à cela, ont quitté leur pays pour avoir de l'argent, généralement quand tu quittes le pays tu envoies de l'argent aux parents. Mais les parents savent qu'elles travaillent et ils n'envoient rien. Cela leur cause beaucoup d'ennuis et de soucis. Eux-mêmes n'ont rien, ils ne peuvent rien envoyer aux parents..."

"Chacun est parti dans l'espoir de trouver mieux, il ne va pas dire aux autres qu'il a échoué. C'est pourquoi elles font tout pour que le mari n'ait pas honte".

"Elles ont quitté leur village pour trouver mieux. Face aux "frères ennemis" (fadé) elles sont obligées de tout faire pour masquer leurs problèmes".

"Nous les mossis, nous sommes assis entre deux chaises. En Haute-Volta nous sommes ceux qui ne sont pas rentrés après les travaux forcés. Ici nous sommes étrangers".

Quitter l'Office, si l'on reste pauvre, c'est avouer son échec, s'installer dans le désaveu social, s'exposer au mépris. Qui le fera s'il n'y est contraint ?

TABLEAU D'ENDETTEMENT DES PAYSANS DE L'O.N. PAR SECTEURS ET PAR UNITES DE PRODUCTION

(ETABLI D'APRES LES DOCUMENTS DE L'O.N. PAR MADAME J.SIDIBE - DECEMBRE 1980)

Nom des Secteurs	N° des Unités de Production	POURCENTAGE DES AMORTISSEMENTS DES DETTES DES DIFFERENTES CAMPAGNES							
		1971/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79
KOUROUMA	1	99,22%	95,14	94,46	97,84		91,27	79,67	67,0
	2	92,81	91,12	92,22	98,50		95,09	93,92	86,0
	3	89,36	89,86	90,76	97,09		95,62	91,11	76,0
	4	98,52	97,83	96,72	99,38		97,78	97,19	89,0
	5	91,72	89,57	88,49	94,56		96,32	90,40	-
	6	-	-	-	85,70		91,52	93,91	-
	7	-	-	-	-		96,79	95,97	-
	8	-	-	-	-		-	94,38	-
	TOTAUX.	94,00	92,67	92,39	95,12	93,81	94,91	92,16	79,5
NIONO	1	95,85	95,21	96,98	98,39	97,26	95,24	92,48	79,0
	2	85,63	95,24	92,00	96,61	97,58	98,25	97,88	83,0
	3	74,25	-	93,58	97,70	-	96,96	97,65	93,0
	4	74,65	87,85	93,81	96,66	-	-	92,32	93,5
	5	91,46	96,32	98,67	99,27	-	-	-	75,4
	6	-	85,48	99,30	99,43	-	-	-	-
	TOTAUX.	83,56	91,92	95,85	97,99	97,41	96,81	94,79	85,7
MOLODO	1	-	-	-	-	-	-	-	73,0
	2	89,27	88,39	91,55	96,34	97,38	97,95	84,14	70,0
	3	95,00	98,39	98,98	99,67	99,89	99,67	96,82	87,0
	4	84,35	83,76	88,89	95,86	96,06	97,34	93,00	83,0
	5	-	75,40	79,82	95,63	96,70	96,15	87,42	72,0
	6	95,39	93,90	96,42	98,65	98,46	98,07	-	-
	TOTAUX.	90,65	87,26	89,77	96,93	97,68	97,85	89,91	77,0

Nom des Secteurs	N° des Unités de Production	POURCENTAGE DES AMORTISSEMENTS DES DETTES DES DIFFERENTES CAMPAGNES							
		1971/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79
KOLONGO	1	69,27 %	55,46	55,39	65,06	64,09	58,90	-	48,
	2	70,14	57,16	59,20	61,85	60,25	61,53	-	44,
	3	78,93	72,63	80,46	85,51	83,50	79,28	-	30,
	4	49,98	39,50	39,49	37,51	38,56	45,01	-	-
	5	20,36	21,18	19,63	16,05	10,96	7,61	-	-
	6	47,33	39,48	43,83	47,18	37,41	27,11	-	-
	TOTAUX.	53,92	45,76	49,22	52,21	49,12	46,57	42,76	41,
N'DEBOUGOU	1	-	-	-	-	97,26	99,26	99,36	95,
	2	-	-	-	-	97,58	98,83	99,40	96,
	3	-	-	-	-	98,67	96,00	99,15	98,
	4	-	-	-	-	97,60	99,63	98,88	-
	5	-	-	-	-	98,67	99,77	-	85,
	6	-	-	-	-	99,45	97,44	96,28	91,
	7	-	-	-	-	-	-	95,56	-
	TOTAUX.	-	-	-	-	99,44	98,62	98,13	93,
SAHEL *	1	-	-	-	-	-	-	-	98,
	2	-	-	-	-	-	-	-	97,
	TOTAUX.	-	-	-	-	-	-	-	98,
DOGOFRY *	1	-	-	-	-	-	-	-	82,
	2	-	-	-	-	-	-	-	87,
	3	-	-	-	-	-	-	-	72,
	4	-	-	-	-	-	-	-	89,
	TOTAUX.	-	-	-	-	-	-	-	83,
KOKRY *	1	-	-	-	-	-	-	-	65,
	2	-	-	-	-	-	-	-	77,
	3	-	-	-	-	-	-	-	22,
	TOTAUX	-	-	-	-	-	-	-	30,

* Secteurs nouvellement créés.

METHODE DE TRAVAIL1. Choix de l'échantillon.

Les résultats de l'étude socio-économique de l'IER étant encore en cours de tirage lors de la mission, nous nous sommes limités à un choix raisonné dans l'échantillon des 14 villages retenus par l'IER.

L'équipe d'enquête ayant choisi de travailler à partir d'un séjour prolongé dans un même village plutôt que la recherche d'un échantillon plus vaste qui aurait obligé à un rythme rapide compromettant la qualité des entretiens, nous avons retenu, en fonction du temps disponible 6 villages.

Leur choix s'est effectué en fonction des critères suivants, que les premiers résultats de l'IER, permettaient de retenir :

- Date d'installation
- Composition ethnique
- Production de riz
- Existence d'autres cultures, en particulier maraîchage
- Degré de fluctuation de la population
- Existence d'organisations traditionnelles ou non
- Dispersion géographique dans la zone de l'office (voir carte)

Il a été notablement facilité par la présence de Monsieur Cheïbane COULIBALY sociologue de l'IER qui a animé l'étude socio-économique de l'IER et connaissait bien les villages.

2. Caractéristiques des villages retenus :Système du Macina (4 villages/2 secteurs)Secteur de Kalongo - NEMABOUGOU - Dominantes Bambaras - Bozos
avant 1939

Rendements II à Ia (1)

Colons évincés

14 familles

KOSSOUKA - Dominante Mossi

avant 1939

Production Ia,b - maraîchage

Organisation de jeunes

25 familles

Système du Sahel (étude IER - 10 villages/4 secteurs)Secteur de MOLODO - MOLODO I - Dominante Bambara

1939 colonisat. 1945

Production Ia, céréales, maraîchage

62 familles

Secteur de N'DEBOUGOU - B8 B 10 - Dominante Bambara

1973/1975

Production Id II d

Colons venant d'autres villages de
colonisation

Faible endettement

56 familles

Secteur de DOGOFRY - KO² (MARKALA-COURA) Dominante Bambara . Maures

1971

Production (voir étude IER) maraîchage

Proximité du champ semencier (salarial)

60 familles

Secteur de KOUROUMA - MASSADOUGOU - Dominante Minianka

(M'PESSO) 1946/1960

Production Ic II b

20 familles

(1) Classes de production retenues par l'IER I : agriculture pure II agric
ture + élevage a : rdts inférieurs à 850 kg/ha - b : 850 à 1350 kgs -
c : 1350 à 1800 Kgs - d : + de 1800 Kgs.

3. Méthode de travail.

3.1. Organisation

La composition de l'équipe a permis de constituer trois groupes de travail :

- 2 groupes de 2 personnes assuraient les entretiens avec les femmes :

- Madame Assita COULIBALY) MOLODO I
 - Madame DIAWARA (MASSADOUYOU
) NEMABOUYOU

- Madame CORREZE (B⁸ - B 10
 - Madame Jeanne SIDIBE) KO²
 (KOSSOUKA

- Monsieur Cheïbane COULIBALY assurait les entretiens avec les jeunes et les adultes masculins, assisté de Monsieur DOUYON sur le problème des coopératives.

Une réunion rassemblant les femmes des villages choisis permettait d'annoncer notre séjour dans les villages et les grands thèmes que nous souhaitions aborder avec elles. Nous exprimions également notre désir de regrouper les femmes par famille et demandions aux femmes de s'organiser. Nous discutons des premières réactions des femmes quand elles le souhaitaient.

Ces réunions avaient lieu le soir à la tombée de la nuit afin de regrouper le maximum de femmes. Nous séjournions à l'office à une époque où la chasse aux oiseaux, le début de la récolte du riz et la récolte et le battage du mil occupaient tout le monde dans les champs.

Au total 6 réunions ont été tenues (dont deux rassemblant très peu de femmes) auxquelles ont participé environ 250 femmes.

Des entretiens semi-directifs ont eu lieu avec 123 femmes dans l'ensemble des 6 villages, représentant des familles où vivaient 202 femmes. Nous ne donnerons pas de moyenne de composition des familles, celle-ci varie considérablement pour les familles interrogées (les chiffres que nous avons vont de 5 personnes à 35).

Le chiffre de 123 représente les femmes dont nous avons pu identifier la situation matrimoniale. Assistait ou participait en réalité un plus grand nombre de femmes.

Nous avions choisi de mener ces entretiens avec des femmes rassemblées par famille. Dans plusieurs villages, après 1 ou 2 jours, les femmes ont proposé de se rassembler par petits groupes, car, nous n'aurions pas le temps, disaient-elles de les écouter toutes. Désir de contrôler ce qui était dit, désir réel de s'exprimer toutes, nous nous sommes en tout cas laissées guider par elles.

3.2. Thèmes de Travail.

Les entretiens avec les femmes portaient essentiellement sur les points suivants :

- la production : travail
 - modes de rémunération
- les revenus : sources
 - utilisation
 - partage des dépenses dans la famille
- l'élevage
- la vie quotidienne : la nourriture
 - l'eau
 - le bois
- la santé
- l'organisation et la reproduction sociale
 - les modes d'organisation
 - le mariage
 - les relations avec les familles

Les entretiens avec les hommes portaient sur les points ci-dessous :

- analyse des expériences d'organisation collective (par le bétail)
- les coopératives
- les relations avec l'office
- la reproduction sociale : le mariage

3.3. Calendrier .

(1980)

- 13 Novembre - Voyage Madame CORREZE
- 14 au 16 - Prise de contact avec les responsables de l'Office du Niger à Ségou - Kolongo et Niono.
- 17 au 19 - Documentation
- 20 et 21 - Contacts avec les responsables régionaux et formateurs de la CMDT à Sikasso et Koutiala
- 22 au 25 - Documentation
Recueil des premières données sur l'échantillon IER
- 26 au 27 - Travail de préparation à SEGOU.
- 28 Novembre au 13 Décembre - Travail sur le terrain (Niono - Djabali Kolongo)
- 15 Décembre au 17 Décembre - Documentation et première synthèse à SEGOU. Compte-rendu à Monsieur le Directeur Général de l'Office en présence du représentant de la Banque Mondiale.
- 18 Décembre au 22 Décembre - Synthèse - Compte-rendus de la mission :
Mr. le Ministre du Développement Rural
Mr. le Directeur de l'IER
Mr. le Représentant de la Banque Mondial

OFFICE DU NIGER
 AMENAGEMENTS DU
 DELTA CENTRAL NIGERIEU

DEVELOPMENT WORKS OF
 THE CENTRAL DELTA

-  ZONES AMENAGEES
DEVELOPED AREAS
-  CANAUX PRINCIPAUX
MAIN CANAL
-  DRAINS PRINCIPAUX
MAIN DRAINS
-  ROUTES
ROADS
-  DIGUES
DIKE
-  CENTRE
VILLAGES
-  LIMITES DES SYSTEMES HYDR
LIMIT OF HYDRAULIC SYSTEM

ECHELLE 1:500000

